UN TRAIN PERCUTE UN VÉHICULE À BÉJAÏA

Le conducteur tué

P.2

Arrestation de trois personnes et saisie de 12 quintaux de viande avariée à El Harrach

P.16

IL EST PARTI COMME IL A VÉCU, DANS LA DISCRÉTION TOTALE

Décès du journaliste Zoubir Ferroukhi

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 AVRIL 2023 // N°536 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'ÉTAT TEND À TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA DÉPÉNALISATION DES ERREURS DE GESTION ET LA RÉPRESSION

Les affaires de corruption en baisse

Lire en page 3

Lire en pages 8 et 9

GIGANTESQUE OPÉRATION DE SPÉCULATION SUR L'OIGNON

7 ans de prison ferme pour le principal accusé

P.6

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE EN MARGE DE L'EXPOSITION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Chanegriha s'entretient avec des responsables militaires de haut rang

P.3

SOMME AUTORISÉE EN VOYAGE ALGÉRIE

Plus de 200 000 euros saisis

P.3

INDUSTRIE AUTOMOBILE

800 véhicules FIAT attendus cette semaine

P.2

ANP

Huit éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

P.16

DOUANES

LES MODALITÉS DE RECOURS FIXÉES

Les modalités de fonctionnement des commissions de recours des douanes, leur composition et les délais de leur saisine sont désormais fixés.
Présidée par le directeur général des douanes lui-même, ou par son représentant, la commission nationale doit recevoir les recours dans un délai de vingt (20) jours.
Ce délai est compté à partir de la date de notification de la décision de la Commission régionale. Le document de recours devra être appuyé par des documents justificatifs. Ces documents justificatifs peuvent être des prospectus de la marchandise, des certificats d'analyse ou des factures. Ils peuvent également être des échantillons de la marchandise concernée par la lettre introduite auprès de la commission de recours.

UN TRAIN PERCUTE UN VÉHICULE À BÉJAÏA

LE CONDUCTEUR TUÉ

Un accident ferroviaire a fait un mort mardi dans l'après midi à Timzirth située dans la wilaya de Béjaïa. Un train de transport de voyageurs a percuté un véhicule léger au niveau d'un passage à niveau non gardé.
Un homme a trouvé la mort sur place.
Le corps de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital local.

VÊTEMENTS

QUATRE GRANDES MARQUES VONT COMMENCER À PRODUIRE EN ALGÉRIE

Selon le chargé de gestion de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), Houari Abdellatif, quatre marques mondiales de prêt-à-porter vont produire en Algérie à partir de ce mois d'avril. D'après lui, notre pays sera une plateforme d'exportation des grandes marques. «Plusieurs grandes marques veulent produire en Algérie », a-t-il déclaré ce mercredi sur les ondes de la Chaîne I. Et d'ajouter: « Quatre entreprises vont entrer en production dès ce mois d'avril et seize autres sont dans une phase de négociation très avancée ». Le chargé de gestion d'ALGEX cite le cas de Decathlon qui commercialise 18 produits Made in Algeria. La firme française compte d'ailleurs augmenter sa gamme à 80 produits avant la fin de l'année. Celui qui est également sous-directeur chargé du Suivi et de la Promotion des exportations au ministère du Commerce indique que des boutiques de grandes marques vont réceptionner des vêtements fabriqués en Algérie. « Ces grandes marques ont une grande valeur ajoutée. Elles vont permettre une plus grande compétitivité au sein du secteur du textile algérien », s'est-il réjoui par ailleurs.

MIGRANTS MORTS AU MEXIQUE

23 CORPS RAPATRIÉS AU GUATEMALA ET AU HONDURAS

Les corps de 17 migrants guatémaltèques et de 6 honduriens morts dans l'incendie d'un centre de détention au Mexique fin mars ont été rapatriés par avion mardi. Au Honduras, les dépouilles ont été remises aux familles par des représentants du ministère des Affaires étrangères, après avoir été déposées au quartier général de l'armée de l'air hondurienne à l'aéroport de Palmerola, à quelque 54 kilomètres au nord de Tegucigalpa. "Le gouvernement de la République a demandé au gouvernement mexicain de mener une enquête exhaustive sur ces événements et de condamner les auteurs de ce crime", a déclaré le ministère hondurien des Affaires étrangères dans un communiqué, au sujet de l'incendie qui a fait 40 morts, le 27 mars, à Ciudad Juárez, dans le nord du Mexique. Les corps des 6 migrants honduriens ont été transférés depuis le Mexique à bord d'un avion de l'armée de l'air mexicaine, qui avait auparavant fait escale au Guatemala, où les dépouilles de 17 des 19 migrants guatémaltèques morts dans le même incendie ont également été rapatriées.

GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS EN FRANCE :

DEMANDE D'ANNULER 20% DES VOLS DANS TROIS AÉROPORTS JEUDI

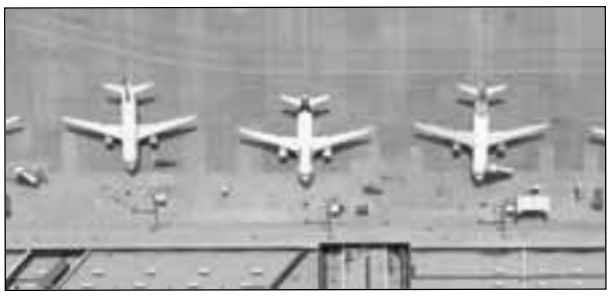

La Direction générale de l'aviation civile française (DGAC) a demandé aux compagnies aériennes de renoncer à 20% de leurs vols jeudi dans les aéroports de Nantes, Bordeaux et Toulouse, en raison d'une journée de grève contre la réforme des retraites. Les aéroports d'Orly et Roissy, les plus fréquentés de France, ne sont pas concernés par les conséquences de la participation des contrôleurs aériens au mouvement, selon le communiqué diffusé mardi par la DGAC. L'ampleur de ces annulations préventives s'avère légèrement inférieure à celle de la précédente journée de mobilisation, le 6 avril, quand quatre plateformes de région avaient été touchées. Ces suppressions d'une partie des programmes de vols au départ et à l'arrivée permettent de les mettre en adéquation avec le nombre de contrôleurs aériens à leur poste et donc d'éviter des perturbations encore plus importantes. En dépit de ces mesures, "des perturbations et des retards sont néanmoins à prévoir" jeudi, a souligné la DGAC dans son communiqué. Outre les aéroports, des perturbations pourront concerner certains centres en route de la navigation aérienne (CRNA), qui guident les avions survolant le territoire français. Etant donné la position géographique de la France, ces grèves ont des effets en cascade sur l'ensemble du trafic aérien européen, ce qui hérisse de nombreux transporteurs étrangers contraints d'annuler ou de retarder des vols.

IL EST PARTI COMME IL A VÉCU, DANS LA DISCRÉTION TOTALE

DÉCÈS DU JOURNALISTE ZOUBIR FERROUKHI

C'est hier que nous avons appris, avec une baucoup d'émotion, le décès du journaliste francophone très connu, Zoubir Ferroukhi. Il a été notamment rédacteur en chef à Liberté et journaliste cadre à l'Expression, en 2000.
Le port altier, le nez dans le ciel, le verbe mesuré et la plume acérée, on l'a connu comme un journaliste respectable et respectueux des autres.
Il est décédé le 1er avril, dans le silence total des médias, certainement en regardant avec nostalgie la presse qui fut sienne il y a vingt ou trente ans.

800 VÉHICULES FIAT ATTENDUS CETTE SEMAINE

Le processus de débarquement d'une nouvelle cargaison de voitures "Fiat 500" dans le port de Mostaganem a vu, hier, l'arrivée de plus de 200 voitures.
En effet, cette opération a vu le débarquement de 209 voitures qui avaient été embarquées à bord d'un navire battant pavillon finlandais.
Une nouvelle opération est attendue en outre dans les quatre jours à venir.

SANTÉ

LA NUMÉRISATION DES HÔPITAUX GÉNÉRALISÉE EN JUIN PROCHAIN

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a affirmé, mardi à Alger, que la numérisation des services au sein des hôpitaux sera généralisée d'ici juin prochain, indiquant que le taux de numérisation, notamment des urgences et des polycliniques, a dépassé 75%. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une rencontre d'évaluation de la numérisation, tenue par visioconférence, M. Saïhi a précisé que «la numérisation des hôpitaux sera généralisée d'ici le mois de juin prochain», faisant savoir que «le taux de numérisation, notamment des urgences et des polycliniques, via un système automatisé de traçabilité des soins, a dépassé 75%». La numérisation du secteur de la Santé et l'utilisation des technologies digitales dans la collecte, l'analyse et le stockage des données «ne seront possibles qu'une fois que le citoyen disposera d'un dossier médical et d'un numéro d'identité nationale de santé (INS) valable toute la vie», a souligné le ministre. Il a rappelé que son secteur avait procédé à la généralisation, par étapes, du système de numérisation au niveau des services hospitaliers, à travers la mise en place d' "une base de données sécurisée pour chaque patient ". Le ministre a en outre rappelé qu'«un formulaire électronique des demandes, accessible à l'ensemble des établissements de santé publique, a été lancé le 3 avril dernier», expliquant que cette nouvelle méthode permettra «de rationaliser les dépenses et de répondre immédiatement aux demandes des établissements de santé». Le formulaire électronique permettra également de «faire une économie de temps, d'efforts et de ressources financières», mais également de «contrôler les produits pharmaceutiques et d'assurer leur distribution de façon rationnelle aux différents établissements de santé», a-t-il ajouté.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

L'ÉTAT TEND À TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA DÉPÉNALISATION DES ERREURS DE GESTION ET LA RÉPRESSION

LES AFFAIRES DE CORRUPTION EN BAISSE

Si certains responsables, encore tentés par l'enrichissement illicite, réfléchissent aujourd'hui mille fois avant de mettre un dinar dans la poche, c'est parce que les images qui ont émaillé la vie politique de l'Algérie depuis deux années laissent interdit.

Il faut vraiment éplucher à la loupe les dossiers entassés dans les tribunaux pour trouver une affaire de corruption d'importance impliquant une personnalité.
Alors que dans un passé récent, les scandales de corruption se ramassaient à la pelle, aujourd'hui ils ne font plus parler d'eux. Peut-être à une échelle réduite, un pot-de-vin de la part d'un maire par-ci ou une entourloupe « pas très catholique » par-là. Mais vraiment pas de quoi s'émouvoir.
En fait, comme le souligne un papier de fond publié sur l'Agence presse service, dans cette Algérie d'après-Hirak, les affaires de corruption ne sont plus monnaie courante, et cela, depuis l'année 2020. Il y a évidemment quelques affaires ici et là sans, toutefois, atteindre un niveau inquiétant. Même si l'Algérie n'a pas totalement extirpé la corruption, il y a une diminution très nette de la corruption.
Si certains responsables, encore tentés par l'enrichissement illicite, réfléchissent aujourd'hui mille fois avant de mettre un dinar dans la poche, c'est parce que les images qui ont émaillé la vie politique de l'Algérie depuis deux années laissent interdit.
L'oligarchie dominante qui faisait et défaisait la vie politique et économique en Algérie est derrière les barreaux. Beaucoup paieraient cher pour retrouver une liberté dans un hameau isolé dans les hauteurs de Médéa entre une chèvre et deux poules, dans l'apaisement d'une vie quiète et sans histoire passée à labourer son champ.
Ceux qui avaient entre les mains le déjeuner et le dîner des Algériens ne sont plus en mesure de se nourrir eux-mêmes. Les images frappantes, presque glaçantes, des Kouninef, Haddad et Tahkout derrière les barreaux feront encore réfléchir pendant longtemps.
Le temps des intouchables de la République est révolu et la page définitivement tournée.
De toute évidence, il serait puéril de penser que la bataille est gagnée pour de bon, parce qu'il y aura toujours des personnes qui seront tentées par les entourloupes faciles et rentables, mais ce sera fait dans des proportions quasi insignifiantes par rapport avec ce que l'Algérie a vécu.

I.M.Amine

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE EN MARGE DE L'EXPOSITION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

CHANEGRIHA S'ENTRETIENT AVEC DES RESPONSABLES MILITAIRES DE HAUT RANG

Le Général d'Armée et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chanegriha, s'est entretenu avec des responsables de haut rang au Brésil, en marge de la 13e Edition de l'Exposition de la Défense et de la Sécurité (LAAD-2023), organisée à Rio de Janeiro du 11 au 14 avril 2023. Selon un communiqué du MDN, Saïd Chanegriha s'est entretenu avec le chef d'état-major, général des Forces Armées du Royaume d'Arabie Saoudite, Fayad Ben Hamad Al-Ruwaili. Les deux parties ont examiné à cette occasion les voies et moyens de consolider la coopération dans les domaines militaire et sécuritaire. Chanegriha a également eu plusieurs rencontres avec des responsables de sociétés indiennes prenant part à cette exposition, et a tenu une séance de travail avec les responsables de la société brésilienne de construction aéronautique « Embraer ». Le Général d'Armée a par la suite visité les différents pavillons de l'Exposition (LAAD-23) afin de s'enquérir des dernières évolutions technologiques en matière d'armements et d'industries militaires. Pour rappel, et sur invitation du Major-Brigadier Rui Chagas Mesquita, Secrétaire des Produits de la Défense brésilienne, Monsieur le Général d'Armée CHANEGRIHA Saïd, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, entame une visite officielle, à partir du 10 avril 2023, en République Fédérative du Brésil, pour prendre part, en qualité de représentant de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, à la 13e Edition de l'Exposition de la Défense et de la Sécurité (LAAD-2023), organisée à Rio de Janeiro du 11 au 14 avril 2023. **I.M.**

L'ÉTAT S'EST ENGAGÉ À LA COMBATTRE

La corruption, une maladie insidieuse

Les choses s'accélèrent sur le front de la justice. Les enquêteurs ont épluché des dossiers de corruption non pas une fois, mais plusieurs fois, en vue d'y trouver une preuve substantielle de l'existence de préjudice économique quantifiable. Des comparutions de chefs d'entreprise et de hauts fonctionnaires auront été nécessaires aux enquêtes préliminaires et aux audiences.
Des mandats de dépôt ont été émis. La corruption n'a jamais été autant d'actualité. Qu'il s'agisse de la corruption en col blanc ou de la corruption de sous-fifres bien placés derrière des portes closes, le phénomène a pris de l'ampleur, dans un pays qui était entré, de manière fugace, dans l'ère de l'opulence. Il en ressort aujourd'hui avec des dégâts considérables. Aussi, ces poursuites judiciaires, ont, entre autres buts, celui de récupérer l'argent qui a été volé à la population et de restaurer l'image du pays.
Cet objectif est plus important que jamais, en raison de l'intégration croissante des économies à l'échelle mondiale et du fait que la lutte contre la corruption est un gage de sérieux apprécié par les partenaires économiques et commerciaux de l'Algérie. La lutte contre la corruption doit progresser de manière satisfaisante. Dans ce contexte, les Parquets généraux sont appelés à superviser minutieusement les enquêtes préliminaires. Cela implique de leur part les plus hautes exigences en matière de professionnalisme. Ils doivent ainsi diriger et superviser de manière permanente et minutieuse les enquêtes préliminaires de la police judiciaire, à travers l'approfondissement des investigations pour démasquer les auteurs de ces crimes, définir leurs avoirs criminels et situer les lieux où ils se trouvent pour leur recensement.
Les avoirs de la corruption constituent la pierre angulaire de la lutte contre les crimes de corruption en portant un coup de grâce aux coupables, c'est-à-dire à leur patrimoine. La prévention contre ce fléau exige par ailleurs l'exploitation de tous les mécanismes juridiques disponibles et le recours, le cas échéant, à la coopération internationale dans le cadre des accords bilatéraux ou internationaux ratifiés par l'Algérie afin d'arrêter les coupables et de les présenter à la justice pénale, habilitée à les juger conformément aux lois de République. Il est vrai que le pays a pris des engagements de lutte contre la corruption en vertu de certains accords et traités qu'il a signés ou ratifiés.
Il s'est ainsi conformé à ce qu'il a négocié dans l'accord d'association avec l'Union européenne, par exemple, dont l'article 91 prévoit la prise de mesures efficaces et concrètes contre toutes les formes de corruption, pots-de-vin et pratiques illicites commises par des particuliers ou des personnes morales. Les transactions énoncées dans cet article peuvent aller d'une opération commerciale classique à valeur marchande moyenne à des marchés publics engageant de gros contrats.
Il faut dire que la corruption, l'UE en discute avec l'ensemble des pays tiers, avec lesquels elle signe des accords d'association.
Les formules qu'elle propose ont cependant valeur de mesures dissuasives. Pas plus ? L'Algérie a par ailleurs adopté une loi sur le blanchiment d'argent, se conformant ainsi à la législation internationale anticorruption et de lutte contre l'argent sale.
Le traité contre le blanchiment d'argent, l'Algérie l'a ratifié et en a transposé quelques dispositions dans ses droits nationaux. Comme les corrompus et corrupteurs ont le bras long, la justice compte sur la coopération internationale.

Youcef Salami

SOMME AUTORISÉE EN VOYAGE ALGÉRIE :

Plus de 200 000 euros saisis

I.Med

Près de 200 000 euros ont été saisis par les services de sécurité durant les trois premiers mois de l'année en cours au niveau des différents passages frontaliers algériens. C'est ce qu'a indiqué la direction générale de la sureté nationale, mardi 11 avril dans un communiqué. Les services de sécurité ont par ailleurs, arrêté 21 personnes lors de ces opérations. Les tentatives de transfert illicite d'argent de et vers l'Algérie continuent. En face, les éléments de la douane et de la police des frontières maintiennent le cap en restant vigilants au niveau des différentes points de passages frontaliers. Que ce soit les aéroports, les ports ou points d'accès terrestres. Rien que pour les trois premiers mois de l'année en cours, ces services de sécurité ont effectué pas moins de 20 affaires du genre.
Ces derniers ont interpellé 21 individus et saisi d'importantes sommes d'argent en devises lors de ces opérations. C'est ce qu'a indiqué la direction nationale de la sureté nationale (DGSN) dans un communiqué publié mardi 11 avril

TEBBI AU SUJET DU PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA TRAITE DES PERSONNES :

«Le texte répond aux obligations internationales de l'Algérie»

Pour ce qui est de la sanction judiciaire, le représentant du gouvernement a précisé que le projet en question prévoit également «des peines pouvant aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité, en cas de torture, de violences sexuelles ou d'infirmité permanente pour la victime».

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tebbi, a présenté, mardi 11 avril, devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi portant prévention et lutte contre la traite des êtres humains ainsi que le projet de loi sur la prévention des stupéfiants et des substances psychotropes, a indiqué un communiqué diffusé par l'APN. S'agissant du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains, le ministre a affirmé qu'il vise à «faire face à ce phénomène intrusif pour notre société, au vu des conséquences sur la société, notamment les femmes et les enfants». Selon Tebbi, «ce projet est venu adapter notre pays aux obligations internationales et compiler toutes les formes de ce crime dans un seul texte juridique, en plus de renforcer les mécanismes d'assistance et de protection des victimes». Il a ajouté que le projet, qui se décline en cinq axes, stipule «le devoir de l'État de protéger les victimes de crimes de traite des êtres des personnes et de renforcer la coopération institutionnelle et internationale dans le domaine de la prévention, et il prévoit également l'intervention de l'État, des collectivités locales et des institutions dans la prévention de ce crime à travers l'élaboration d'une stratégie nationale et de plans d'action locaux pour sa mise en œuvre avec la participation de la société civile». «Le projet met l'accent sur les missions du Comité national de prévention de la traite des êtres humains, créé en 2016, notamment l'élaboration d'un projet de stratégie nationale, l'adoption de mécanismes de vigilance, la détection précoce des diverses formes de criminalité liée à la traite des êtres humains, et la coordination avec tous les acteurs de la lutte pour assurer la protection et le soutien des victimes», explique le ministre de la Justice. Selon lui, le texte introduit une procédure de «fuite électronique en tant que procédure spéciale d'enquête et d'investigation, par laquelle un officier de police judiciaire, avec une autorisation judiciaire, peut recourir à tout système d'information ou tout autre système de communication électronique permettant le suivi des suspects». Pour ce qui est de la sanction judiciaire, le représentant du gouvernement a précisé que le projet en question prévoit également «des peines pouvant aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité, en cas de torture, de violences sexuelles ou d'infirmité permanente pour la victime». Il a affirmé que «la peine peut être lourde si le crime est commis dans le cadre d'une bande organisée, groupe ou lorsqu'il est de nature transfrontalier».

Le texte incrimine la divulgation d'informations conduisant à révéler l'identité de la victime, des témoins, des lanceurs d'alerte, incrimine toutes les formes de menaces ou de représailles à leur encontre, y compris les experts, soumettant les auteurs de crimes, après avoir épuisé leurs peines, à une surveillance électronique et les empêchant de résider en Algérie pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. De lourdes peines et mesures correctives sont prévues dans le projet de loi sur la prévention des stupéfiants et des substances psychotropes. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux a, ainsi, présenté le projet de loi relatif à la prévention des stupéfiants et substances psychotropes et à la répression de leur usage et trafic illicites, à travers lequel il a souligné que la loi de prévention des drogues, en vigueur depuis 2004, a révélé «de nombreuses lacunes que le nouveau projet de loi s'attelle à combler». Il a indiqué que le projet stipule «d'élaborer une stratégie nationale de prévention de ces crimes, puisqu'il est chargé de l'élaborer, dont est chargé l'Office national de lutte contre les drogues et les toxicomanies». D'autre part, le texte oblige le pharmacien à «notifier aux autorités régionales de santé compétentes toute prescription non conforme aux spécifications précisées dans la réglementation en vigueur», et à «créer un fichier national électronique des prescriptions relatives aux stupéfiants et psychotropes pour les mettre à la disposition des autorités judiciaires et des services de contrôle du ministère de la Santé». Le projet prévoit, aussi, la protection spéciale des pharmaciens, en prévoyant des sanctions pour quiconque tente de se procurer des substances psychotropes par des menaces ou des voies de fait. «Il comprend, aussi, de nouvelles dispositions au profit des toxicomanes, notamment mineurs, qui privilégient les mesures de traitement aux suites pénales, en les dispensant de sanction s'ils poursuivent ce traitement de détoxification, après que l'addiction est avérée selon les modalités agréées, soit à l'intérieur d'établissements spécialisés ou sous surveillance médicale en dehors de ceux-ci», affirme encore le ministre. Le même projet approuve également «des peines lourdes pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison pour les auteurs de trafic de stupéfiants et tous actes dangereux connexes, si l'auteur est un agent public dont le travail a facilité la commission du crime, la peine est alors portée à la réclusion à perpétuité, au cas où ces actes seraient commis par un groupe criminel organisé».

Afin de renforcer les mécanismes d'enquête, le projet donne au procureur de la République ou au juge d'instruction «le pouvoir d'autoriser la police judiciaire à déterminer la localisation géographique des suspects et des accusés, les moyens du crime ou tout bien ou toute autre chose liée au crime par l'utilisation des moyens des TIC par le biais du système d'informatique ou bien par la mise en place d'arrangements techniques spécialement préparés à cet effet».

Le communiqué a noté que la commission des affaires juridique et administrative, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire du Sénat, prépare ses rapports complémentaires sur les deux textes qui seront présentés en séance plénière, prévue jeudi prochain et qui sera consacrée au vote des deux projets.

Y. B.

CAMPAGNE NATIONALE SUR LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

La dernière semaine consacrée aux conducteurs des bus de voyageurs

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger consacrent la quatrième semaine de leur campagne nationale de sensibilisation à la prévention routière, au profit des conducteurs des bus de voyageurs (longue distance), a indiqué un communiqué de ces services. La première étape de cette campagne de sensibilisation, lancée au début du mois de Ramadhan, avait pour slogan « Maalish El taakhir, El Mouhim noussel b'khir » (qui va doucement, arrive sûrement), dont le but était de « sensibiliser aux dangers de l'excès de vitesse avant l'Iftar ». Dans ce cadre, des activités de sensibilisation ont été organisées au profit des conducteurs au niveau des barrages et points de contrôle des différents services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger, outre des émissions radio notamment avant l'Iftar pour donner des conseils aux usagers de la voie publique.

Quant à la deuxième étape de cette campagne, sous le slogan « Tous pour un Ramadhan sans accidents », celle-ci a abordé la question de la fatigue et son impact sur la conduite, à travers les différentes plateformes médiatiques et sorties sur le terrain au profit des usagers de la route, notamment les motocyclistes, ajoute la même source. A noter que cette campagne se déroule au niveau des barrages fixes aux entrées et sorties d'Alger, des gares routières et des lieux publics. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger rappellent ses numéros vert (1548) et (17), ainsi que l'application « Allo Chorta » pour tout signalement ou renseignement.

R. N.

Oran : Baisse des cas de tuberculose en 2022

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran a enregistré une baisse de 5,83% du nombre de nouveaux cas de tuberculose. Le recul de la maladie est dû aux campagnes de sensibilisation et au programme d'intervention et de parrainage. Selon la DSP, le nombre de nouvelles personnes affectées à Oran en 2022, a atteint 1.162 nouveaux cas de tuberculose (48% chez les hommes et 52% chez les femmes). Une baisse significative par rapport à 2021, qui avait connu 1234 cas. En ce qui concerne la tuberculose à l'intérieur des poumons, 21 cas ont été enregistrés en 2022, contre 30 cas en 2017 pour 100 000 cas, puisqu'il a été enregistré chez les hommes de 69 %, et les femmes représentent 31 %. Quant au groupe le plus à risque de contracter la tuberculose infectieuse au niveau de la wilaya, ce sont ceux dont l'âge varie de 35 à 44 ans. Des cas ont été enregistrés dans les communes de Bethioua, Oran, Marsa El Hadjadj, Gdyel, Hassi Ben Okba, Boutlélis, Misserghine, et Oued Tlelat, Tafaraoui et Ain El Turk.

R. N.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Elle est garantie à «tous les citoyens et investisseurs»

Le ministre a mis l'accent également sur le raccordement des zones industrielles, zones d'activités et périmètres agricoles au réseau d'électricité dans le cadre du programme du Gouvernement portant sur l'accompagnement des investisseurs pour relancer leurs différents projets, réaliser la croissance et créer des postes d'emploi à travers l'ensemble des wilayas.

L'engagement de l'Etat de garantir la couverture des besoins en électricité à tous les citoyens et investisseurs du pays, a été réitéré ce mardi, à partir d'El Bayadh, par le responsable du secteur, Mohamed Arkab. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, en compagnie des présidents directeurs généraux de Sonelgaz et de Naftal, respectivement Mourad Adjel et Abdelkader Chafi, le ministre de l'Energie et des Mines a en effet indiqué que « la stratégie de son département ministériel vise à assurer une couverture globale du réseau d'électricité à tous les citoyens et investisseurs dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture », rapporte l'APS. Inaugurant la station mobile de transfert et de distribution de l'électricité de 30/60 kilovolts qui alimente la zone industrielle de la commune de Rogassa et la zone d'activités de la commune d'El Bayadh, M. Arkab a affirmé que les moyens financiers sont disponibles, soulignant que la production de l'électricité au niveau national est abondante. Le ministre a mis l'accent également sur le raccordement des zones industrielles, zones d'activités et périmètres agricoles au réseau d'électricité dans le cadre du programme du Gouvernement portant sur l'accompagnement des investisseurs pour relancer leurs différents projets, réaliser la croissance et créer des postes d'emploi au

travers l'ensemble des wilayas. Mohamed Arkab a salué les efforts déployés par Sonelgaz qui procède à la réalisation de différents projets liés au raccordement au réseau d'électricité, notamment pour sa célérité dans leur concrétisation, comme c'est le cas de la station mobile réalisée en deux mois avec un coût de 200 millions DA dégagé du budget de ce groupe, et ce, dans le cadre de la stratégie de l'Etat portant sur la transition énergétique. Le ministre de l'Energie et des Mines a annoncé que la wilaya d'El Bayadh est concernée par le projet de production de l'électricité à travers les stations d'énergie solaire pour une capacité de production de 15.000 mégawatts que l'Etat œuvre à concrétiser dans plusieurs wilayas du pays. Par ailleurs, Mohamed Arkab a souligné que le raccordement de différentes régions du pays au réseau de gaz naturel est aussi parmi les priorités de l'Etat, affirmant qu'il est question de prendre en charge toutes les régions éloignées, soit à travers le gaz naturel pour les zones proches des réseaux de transport ou en s'appuyant sur les citernes de gaz propane pour les zones éloignées. Dans ce cadre, il a indiqué que la coordination s'opère avec le secteur de l'industrie pour augmenter la production de citernes de gaz propane du pays et répondre ainsi à la demande de ces équipements destinés aux zones d'ombre. Il sera procédé avant l'hiver prochain à la fourniture de 250 citernes de gaz propane dans la wilaya d'El Bayadh. Le ministre s'est enquis des conditions de travail au centre de conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL) au chef-lieu de wilaya. A l'occasion, le PDG de Naftal a fait savoir que 700.000 véhicules utilisent actuellement ce carburant dans le pays, signalant que l'année dernière plus de 14.000 véhicules se sont reconvertis au GPL et circulent avec cette énergie amie de l'environnement. Il est attendu vers la fin de l'année en cours d'atteindre 1 million de véhicules circulant au GPL. Dans le village «Wafak» (commune d'El Bayadh), M. Arkab a procédé à la mise en service d'un réseau de distribution publique de gaz naturel au profit de plus de 140 bénéficiaires sur un linéaire de 13 km de transport et d'un réseau de distribution de plus de trois kilomètres (3km). Le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya d'El Bayadh en présidant, à «Dhayat El Bagra», dans la commune de Brezina, l'inauguration d'une station mobile de production de l'électricité par gaz de 20 mégawatts, de même qu'un projet de raccordement d'exploitations agricoles au périmètre agricole «Bahria» à partir de cette station.

Y. B.

Les structures de la santé appelées à faire des progrès dans la numérisation de l'information

A l'instar de plusieurs départements ministériels pour lesquels la numérisation est une priorité de l'heure, le ministère de la Santé et de la Population n'est pas en reste. Une numérisation qui permettra d'identifier le malade là où il passera. Cela permettra également de lutter contre toute forme de gaspillage. C'est pourquoi, dans ce sillage, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, qui a ouvert, ce mardi, les travaux d'une réunion d'évaluation sur la numérisation au siège de son département ministériel, a indiqué : «Cette rencontre est une halte qui permet de se rendre compte de l'avancement du programme de numérisation du secteur de la santé, auquel notre ministère a initié l'incarnation du programme gouvernemental de numérisation des activités de tous les secteurs.» Poursuivant : «Ce processus vise à permettre à tous les citoyens d'obtenir des soins de santé de qualité en améliorant les services de santé fournis aux résidents sur tout le territoire national.» Le ministre a également souligné que «la numérisation du secteur de la santé et l'utilisation des technologies numériques pour collecter, analyser et stocker des données sur la santé, fournir des soins de télésanté, améliorera l'efficacité des opérations de santé, notamment en facilitant l'accès aux données et en incluant des décisions de traitement en temps utile», ajoutant : «Le citoyen possède un dossier médical et un numéro d'identification national qui le suivra toute sa vie.» Au niveau des établissements de santé, le ministre a expliqué que «notre ministère a généralisé l'utilisation du système numérique à travers des étapes telles que : le nombre d'établissements de santé, y compris les services d'urgence».

Et de poursuivre : «La généralisation de l'utilisation systématique au niveau de tous les services médicaux à l'intérieur de l'hôpital s'impose où il existe une base de données sécurisée pour chaque patient contenant tout ce qui le concerne.» Aussi, selon Abdelhak Saïhi, «le document de candidature électronique a été lancé à partir du 3 avril et tous les établissements de santé publique ont été enregistrés précisant que le document de candidature a été reçu au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux». Selon le ministre, «cet outil moderne permettra de rationaliser les coûts, de répondre immédiatement aux demandes des établissements de soins de santé et de gagner du temps».

Et comme autre avantage de la numérisation, l'intervenant a ajouté : «Cela permettra également de relier tous les établissements de santé publique, en coordination avec les services d'Algérie Télécom, ce processus permettra l'échange et le partage des dossiers patients entre ces établissements et les équipes médicales.» Dans ce contexte, le ministre a demandé à ce que «des efforts soient consentis pour achever la digitalisation du système de santé dans notre pays par la connexion de tous les services, sans exception, à un réseau interne connecté au système médical». Pour la précision, les travaux de la réunion d'évaluation sur la numérisation se sont déroulées en présence des cadres de l'administration centrale et des responsables de la santé de la wilaya, des directeurs généraux et les directeurs des établissements de santé publique grâce à la technologie de la visioconférence.

R. N.

Lutte contre les fléaux sociaux, l'affaire de tous

Le Haut-Conseil islamique a organisé une conférence autour des fléaux sociaux. Les participants se sont accordés à dire que le phénomène menace la sécurité nationale et ont estimé indispensable d'impliquer toutes les institutions de l'Etat dans la lutte contre des maux qui rongent la société. Abdallah Ghoulamallah, président du conseil, a déclaré d'emblée que l'initiative, deuxième du genre pendant ce mois sacré, est «un pas vers la correction de la situation sociale». Il a expliqué que le thème s'inscrit dans le cadre des missions assignées au Haut-Conseil dont le rôle est de défendre l'intérêt de la société dans sa dimension religieuse et à moraliser la vie publique. Mohamed Khoudja, chercheur en sciences politiques, a relevé que les fléaux sociaux sont des dangers qui menacent la stabilité sociétale. Pis, ils ciblent la sécurité nationale de l'intérieur. Il a expliqué que ces menaces revêtent diverses dimensions : religieuse, culturelle et économique, en raison de l'évolution des nouvelles technologies qui ont ouvert la voie à divers crimes dont la consommation de drogues, le harcèlement, les infiltrations cybernétiques… Khoudja se réfère aux statistiques des services de sécurité qui confirment que «la société est réellement menacée par des périls complexes qui exigent l'implication de tous pour y faire face».

Y. B.

PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Plusieurs amendements retenus

En cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, le gouverneur est remplacé dans ses fonctions par l'un des vice-gouverneurs jusqu'à la désignation d'un nouveau gouverneur. Concernant la finance islamique, il est stipulé dans l'article 70 amendé qu'au titre de cette loi, est considérée comme une opération bancaire liée à la finance islamique +toute opération effectuée par les banques ou les guichets islamiques conformément aux règles de la charia musulmane...

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi, 11 avril, à l'unanimité le projet de loi sur la monnaie et le crédit, avec l'introduction de plus de 30 amendements, portant principalement sur le renforcement de la finance islamique et la prolongation de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et des vice-gouverneurs pour parvenir à la stabilité de la Banque d'Algérie. L'adoption s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Ibrahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Selon le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'APN sur le projet de loi sur la monnaie et le crédit, les propositions des députés ont porté lors du débat général sur "le renforcement de la finance islamique et la prolongation de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et des vice-gouverneurs en vue d'assurer la stabilité de la Banque d'Algérie", soulignant que le nombre des propositions d'amendements soumises est de 58 amendements portant sur les dispositions du projet de loi et d'autres propositions. A cet égard, la commission a précisé qu'après avoir examiné le contenu des amendements proposés, "il a été proposé l'amendement de certaines dispositions du projet de loi et l'introduction de nouvelles dispositions dont l'introduction d'un nouvel article 13 bis qui prévoit la prestation de serment par le gouverneur de la Banque d'Algérie et ses vice-gouverneurs. Selon le rapport, 13 amendements proposés ont été pris en charge, 7 amendements ont été adoptés consensuellement et 25 amendements ont été retirés. Parmi les principaux amendements introduits au nouveau texte de loi adopté par les députés, l'amendement de l'article 13 relatif au rallongement de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) et de ses vice-gouverneurs à cinq (5) ans. Ainsi, l'article amendé stipule que "la direction de la Banque (BA) est assurée par un gouverneur assisté de trois vice-gouverneurs, tous nommés par décret présidentiel pour une durée de cinq (5) ans". Le mandat du gouverneur de la BA est renouvelable une seule (01) fois. En cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, le gouverneur et chacun des vice-gouverneurs sont relevés de leurs fonctions. En cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, le gouverneur est remplacé dans ses fonctions par l'un des vice-gouverneurs jusqu'à la désignation d'un nouveau gouverneur. Concernant la finance islamique, il est stipulé dans l'article 70 amendé qu'au titre de cette loi, "est considérée comme une opération bancaire liée à la finance islamique +toute opération effectuée par les banques ou les guichets islamiques conformément aux règles de la charia musulmane+".

Le terme de "spécialiste en finance islamique" a été ajouté pour le représentant de haut niveau du ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans la composante de la commission de la stabilité financière. Les amendements introduits ont concerné aussi l'article 110 relatif aux commissaires aux comptes, lesquels seront "inscrits à la Chambre nationale des commissaires aux comptes selon des conditions bien définies". Par ailleurs, le titre du 4e chapitre de la loi a été amendé en consacrant l'appellation de Conseil monétaire et bancaire au lieu de Conseil de la monnaie et du Crédit, en adaptation et en synergie avec le texte de loi.

Y. B.

LA BM REVOIT À LA HAUSSE SES PERSPECTIVES DE CROISSANCE MONDIALE POUR 2023

Le président de la Banque mondiale, David Malpass, a annoncé que l'institution financière avait relevé ses prévisions de croissance mondiale pour 2023 à 2%, contre 1,7% en janvier, en raison de la reprise en Chine Selon l'agence de presse Reuters, M. Malpass a attribué cette révision à la hausse à l'amélioration des perspectives après que la Chine a ajusté sa réponse à la pandémie de COVID-19, la croissance dans le pays devant atteindre 5,1% cette année, contre une estimation précédente de 4,3%. « Les économies avancées, y compris les Etats-Unis, se portent également un peu mieux que la banque ne l'avait initialement prévu », a-t-il ajouté. Toutefois, M. Malpass a averti que les turbulences dans le secteur bancaire et la hausse des prix du pétrole pourraient à nouveau exercer une pression à la baisse sur les perspectives de croissance, et qu'il faudrait du temps pour résoudre le problème de l'inadéquation des actifs des banques. **R. E.**

LE MANQUE DE PLUVIOMÉTRIE POURRAIT MENACER L'ANNÉE AGRICOLE

Le stress hydrique force à passer à l'irrigation intelligente et automatisée

Le manque de pluviométrie durant ce mois d'avril pourrait perturber l'année agricole en cours, notamment pour certaines cultures annuelles stratégiques comme celle des céréales, s'inquiète, Brahim Mouhouche, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'Agronomie. Il appelle à rationaliser l'utilisation de l'eau dans le secteur de l'agriculture, qui consomme 70% de la ressource hydrique disponible. « La météo avait annoncé de la pluie pour ce mois d'avril mais malheureusement, l'anticyclone des açores ne nous est pas favorable », explique le Pr Brahim Mouhouche, dans l'Invité de la rédaction de la Chaine 3 de la Radio Algérienne. Il s'inquiète de l'impact négatif de la sécheresse sur les cultures annuelles, notamment celle des céréales. C'est pourquoi, il souligne l'urgence de mettre en place « des techniques modernes d'utilisation de l'eau dans le secteur agricole national, qui consomme jusqu'à 70% de la ressource, contre 15% à 20% pour l'industrie et seulement 3% pour les ménages ». Pour économiser l'eau dans l'agriculture, l'expert recommande de « passer à l'irrigation intelligente et automatisée, pour ne donner aux cultures que ce dont elles ont besoin, au moment opportun ». L'expert conseille également d'intégrer une vision économique dans le choix des cultures en favorisant l'usage de l'eau pour les productions agricoles rentables.

Il cite l'exemple des céréales, « une culture très gourmande en eau mais très peu rentable, qu'il faut orienter vers le Sud du pays, où une importante ressource hydrique est disponible [Ndlr la nappe de l'Albien] », explique-t-il. Mais là encore, il met en garde : « l'utilisation de cette ressource non renouvelable doit obéir à des règles strictes, y compris pour la gestion de la salinité de cette eau qui peut altérer la terre et la rendre stérile ».

La situation climatique n'est pas appelée à s'améliorer puisque la tendance est planétaire, alerte l'expert. Le spécialiste se dit même « surpris » par une telle sécheresse, et cela au niveau mondial. « La ressource hydrique devient une arme » dans la géopolitique, constate Brahim Mouhouche. Il s'inquiète sur la sécurité alimentaire pour de nombreux pays dépendants des importations des produits agricoles de première nécessité : « on le voit avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine, maintenant on fait de la politique avec des produits vitaux pour certains pays qui ne se suffisent pas à eux-mêmes », s'indigne le Pr Brahim Mouhouche.

M.I.E

GIGANTESQUE OPÉRATION DE SPÉCULATION SUR L'OIGNON

7 ans de prison ferme pour le principal accusé

Le tribunal de Bordj Menaïel, à Boumerdès, a condamné hier, le principal accusé dans l'opération de spéculation énorme sur l'oignon à 7 ans de prison. Un communiqué de la Cour de Justice de Boumerdès précise que l'accusé a également été condamné à une amende de 2 millions de dinars.

L'accusé est commerçant connu né en 1983. En plus d'énorme quantité d'oignons rouges qui ont été saisis à des fins de spéculation, on a découvert qu'l ne possédait aucun registre de commerce.

CONSEIL DE LA NATION:

SÉANCE PLÉNIÈRE AUJOURD'HUI, CONSACRÉE AU VOTE DE TROIS TEXTES DE LOI

Le Conseil de la Nation poursuivra ses travaux, jeudi, en séance plénière consacrée au vote de trois textes de loi, a indiqué, mercredi, un communiqué de la chambre haute du Parlement. Il s'agit du texte de la loi organique relative à l'information, du texte de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que du texte de loi modifiant et complétant la Loi n04-18 du 13 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants ou de substances psychotropes, conclut la même source. **R. E.**

El-Méniâa: «Deffi», une boisson traditionnelle indétrônable de la table de Ramadhan

La composition des plantes, endémiques et éphémères, poussant notamment dans le Sud algérien, doit se faire par des connaisseurs pour ne pas exposer la santé du consommateur au danger. Vendue en cette période de Ramadhan sur le marché local à 100 DA le litre, la boisson "Deffi" a des bienfaits tangibles sur la santé...

Plus connue dans d'autres régions sous l'appellation "d'El-Ouazouaza", cette boisson, très prisée par les familles d'El-Méniaâ et celles des régions dans le sud du pays en général, est pratiquement préparée un mois avant l'avènement du mois de Ramadhan. En effet, selon les explications fournies par El-Hadj Ahmed Hacen Allane, un des pionniers dans la confection de ce jus "fait maison", la préparation de cette boisson traditionnelle s'opère depuis le mois (hégirien) de Châabane par les familles d'El-Méniâa qui font la collecte des espèces végétales, médicinales et aromatiques nécessaires. M. Allane témoigne de la longue histoire de cette boisson ancestrale, expliquant que d'anciennes tribus convergeaient en cette période et en signe de bon accueil du mois sacré, vers le Sahara pour faire échange et troc de leurs produits, notamment les plantes de "phytothérapie et aromathérapie" et les dattes, nécessaires à la préparation de cette infusion qu'est le "Deffi". La composition des plantes, endémiques et éphémères, poussant notamment dans le Sud algérien, doit se faire par des connaisseurs pour ne pas exposer la santé du consommateur au danger, a-t-il souligné, jugeant préférable de faire infusion de diverses herbes, dont notamment la camomille, l'anis vert, l'armoise, le fenouil, le cumin, la menthe, la fève, le romarin, les grains de blé dur et d'orge, ainsi que d'autres substances, dont les expériences témoignent de leur efficacité et de leur valeur nutritionnelle. M. Allane préconise, pour ce faire, de prescrire des doses et/ou poignées limitées de chaque plante préalablement bien lavée, puis la mélanger et l'envelopper dans un linge propre pour en faire une bourse avant de la plonger dans un récipient d'eau chaude. L'opération est répétée jusqu'à épuration des plantes de tous résidus impropres, avant d'être replacées dans une jarre en y ajoutant, pour obtenir un goût sucré, des dattes diluées dans de l'eau, pour ensuite fermer le récipient pendant trois à quatre jours, période nécessaire à l'interaction des plantes, a-t-il expliqué. Une fois faite la décantation, la boisson, très appréciée par tout un chacun, est donc prête à être servie aux invités comme signe de bonne hospitalité des habitants de la région.

Vendue en cette période de Ramadhan sur le marché local à 100 DA le litre, la boisson "Deffi" a, ont reconnu des connaisseurs, des bienfaits tangibles sur la santé, outre ses bienfaits de réhydratation en période estivale. Elle a d'autres vertus thérapeutiques, à savoir la désinfection de certaines pathologies digestives et urinaires (calculs), et le renforcement du système immunitaire.

APS

KHENCHELA: PLUS DE 360 FOYERS DE TAOUZIANET ET EL HAMMA RACCORDÉS AU RÉSEAU DE GAZ

Un total de 363 foyers des communes de Taouzianet et d'El Hamma, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés, mardi, au réseau de gaz naturel. Le wali de Khenchela, Youcef Mehiout, a ainsi présidé la mise en service du raccordement au réseau de gaz de 148 foyers à "Dhraâ Ramoul" dans la commune de Taouzianet et 215 autres foyers dans la commune d'El Hamma. Le premier projet de desserte de 148 foyers à "Dhraâ Ramoul" (Taouzianet) a nécessité la réalisation d'un réseau de 17 km dans un délai de cinq mois pour une enveloppe financière de 26,8 millions DA, selon les explications données à l'occasion par le directeur des études à la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz, Laiche Sekaoui. Le même cadre a ajouté que 25 foyers de l'agglomération mitoyenne à la RN-88 dans la commune d'El Hamma ont été desservis à la faveur de la réalisation en 45 jours d'un réseau de distribution de 3,5 km pour une enveloppe financière de 3,2 millions DA en plus de 190 foyers des localités de "Foum Tefisset" et "El Manchar" de la même collectivité locale reliés grâce à un réseau de distribution de plus de 33 km. Selon la même source, 45 autres foyers du village "Ouled Djebel" dans la commune de N'sigha seront raccordés jeudi au réseau de gaz naturel à la faveur d'une opération du programme complémentaire de développement décidé pour la wilaya de Khenchela par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ce projet qui porte sur la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 10 km aura été exécuté dans un délai de quatre mois pour une enveloppe financière de plus de 9 millions DA. Les citoyens approchés par l'APS ont exprimé leur joie de voir leurs foyers reliés au réseau de gaz leur évitant ainsi les déplacements vers les chefs-lieux de leurs communes pour s'approvisionner en bouteilles de gaz butane notamment en hiver.

R. R.

TRAFIC DE DROGUE : DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL À TÉBESSA

Les services de la Sûreté de la wilaya de Tébessa ont démantelé un réseau criminel composé de 4 personnes qui vendent des comprimés hallucinogènes et des substances psychotropes et ont saisi 60 bouteilles de boisson hallucinogène et des munitions pour armes. Selon le communiqué, «l'opération a permis, aussi, la saisie d'une quantité de substances psychotropes, représentée dans 60 flacons de liquide hallucinogène de divers types et d'une quantité importante de monnaie nationale contrefaite, estimée à 606 000 DA». Après la perquisition de 5 résidences liées à l'affaire, «388 pièces de différents types de drogues dures, 224 balles pour pistolet automatique, une balle réelle pour Kalachnikov, 18 cartouches de chasse de 12 mm, ainsi qu'un gilet de chasse et des armes blanches dangereuses ont été saisis, en plus de 590 000 dinars des revenu de leurs activités». La même source a souligné que «les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires».

R. R.

Skikda : les membres du CSJ lancent une campagne de sensibilisation sur le gaspillage

Une campagne de sensibilisation sur le gaspillage a été lancée par les membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse, sous le slogan "Jeunesse contre le gaspillage" "mange et ne gaspille pas", qui ressort du rôle positif confié au Conseil dans le cadre de la promotion des valeurs de citoyenneté, de sens civique et de solidarité sociale auprès des jeunes, a annoncé la wilaya dans un communiqué.

Le coup d'envoi a été donné, à partir du Cabinet de la wali vers le marché de solidarité au centre-ville, où des dépliants portant conseils et consignes pour renoncer au phénomène du gaspillage ont été distribués. La délégation a procédé, par la suite, à visité les centres de formation professionnelle, dans l'objectif d'échanger avec les stagiaires et d'écouter leurs interventions sur le sujet, en animant une conférence intitulée : « lutter contre le gaspillage dans la chariâa islamique et son impact sur l'économie nationale et la santé et la rôle des jeunes pour affronter ce phénomène.". Cette conférence était l'occasion aussi pour lancer le hashtag # Les jeunes de Skikda , la campagne hashtag #Skikda Jeunes contre le gaspillage.

« La dernière étape de la première journée s'est faite au niveau du marché couvert au centre de la ville de Skikda, qui a connu l'interaction et l'approbation des commerçants et des citoyens. La campagne de sensibilisation se poursuivra dans son volet médiatique à travers les ondes de la Ra Algérienne algérienne de Skikda, en présence des membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse et de la Direction du Commerce et de l'Environnement », souligne le communiqué.

R. R.

Biskra : extension et entretien de l'éclairage public au chef-lieu de wilaya

Une enveloppe financière de 380 millions de dinars a été allouée pour l'extension et l'entretien de l'éclairage public, à travers les cités de la commune de Biskra, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette dotation financière est destinée à financer 11 projets, a souligné la même source précisant que les travaux de ces projets consistent à remplacer les anciens lampadaires et en poser de nouveaux, en plus de l'entretien de l'éclairage sur les principaux axes, des quatre entrées de la ville et des nouvelles cités. Ces projets seront réceptionnés dans un délai de deux mois, selon les engagements des entreprises de réalisation, ont indiqué les services de la wilaya, ajoutant que le cahier des charges prévoit le remplacement des lampadaires défectueux qui constituent un danger pour les passants. Ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie du citoyen et à constituer un plan de charge pour les jeunes entrepreneurs de la wilaya spécialisés dans le domaine de l'électricité selon les services de la wilaya qui ont rappelé que des opérations similaires seront concrétisées prochainement dans les communes de Tolga et Sidi Okba.

APS

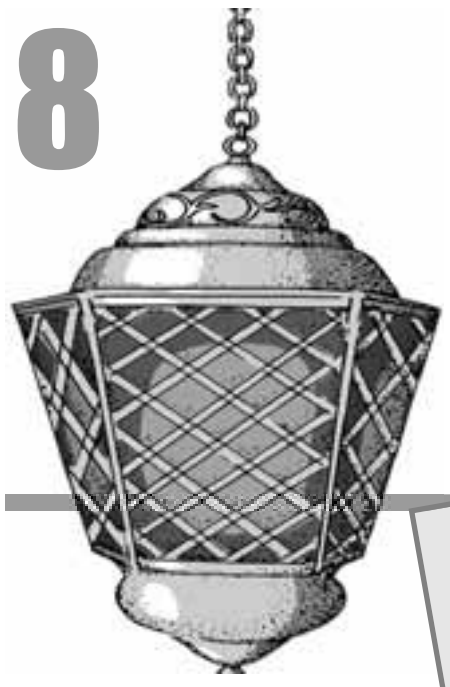

Inventions que l'on doit aux Arabes :
Le café

Selon la légende, c'est un berger arabe appelé Khalid en train de garder ses chèvres dans la région de Kaffa de l'Ethiopie méridionale qui a remarqué que ces animaux semblaient plus dynamiques après avoir mangé une sorte de baie. Il bouillit ces grains et créa la première infusion de café dans le monde. Une chose est sûre, le café se répandit d'abord en Arabie Saoudite puis en Turquie vers la fin du 15ème siècle avant de traverser la méditerranée et d'arriver à Venise vers 1645 puis en Angleterre vers la moitié du 17ème siècle. Le « qahwa » arabe est devenu le « kahve » turc, puis le «caffé» italien et le «coffee» anglais.

RAMA

Nous passons le tiers de notre vie à dormir, c'est bien connu. Priver un être du sommeil provoque des dérèglements physiologiques pouvant aller à l'extrême. Dormir, est donc aussi important que se nourrir ou respirer. Le sommeil est un processus complexe et très dépendant de la bonne synchronisation de « l'horloge interne». Que se passe-t-il donc durant le Ramadan au niveau du sommeil ?

Le sommeil durant le Ramadan

Quel est le rôle du sommeil ?

Le sommeil a un rôle qui n'est pas encore parfaitement connu, cependant, on sait qu'il participe à des fonctions de « maintenance » et de « réparation » des organes :
Fonction de création d'énergie nécessaire à notre fonctionnement pendant la journée c'est le rôle du sommeil lent profond. Il a été démontré sur des animaux, que malgré une augmentation de la prise alimentaire, un rat privé chroniquement de sommeil finit par montrer des symptômes de dénutrition, jusqu'à en mourir. Il semble jouer un rôle capital dans la régulation de la température. Le sommeil participe, vraisemblablement au renforcement des défenses immunitaires de l'organisme. Un bon sommeil signifie donc une meilleure protection contre les infections.
Le sommeil paradoxal est indispensable à l'apprentissage, la mémorisation, l'équilibre psychologique. Un individu privé de sommeil paradoxal risque par ailleurs de souffrir de troubles de l'humeur de type dépressif. Par ailleurs, le sommeil a bien sûr un rôle dans le maintien de la vigilance pendant la journée. Plus on avance dans la journée, plus il est difficile de maintenir sa vigilance et son attention.

Qu'est ce que « l'horloge interne» et quelles sont les phases du sommeil ?

L'horloge interne a été individualisée dans une zone de l'hypothalamus (dans le cerveau). Elle « dirige» l'organisation du rythme jour/nuit (appelé rythme circadien), autrement dit : du sommeil et de l'état d'éveil.
Cette horloge biologique interne, commande également de nombreux rythmes physiologiques, dont celui de la température interne et biologiques tel que l'hormone de croissance, le cortisol, etc…. Autant de fonctions indispensables et nécessaires à la vie. Il semble que 2 types de facteurs interviennent pour la synchroniser sur 24 heures : les facteurs sociaux et la lumière.
Exemple : La lumière : Ouvrir les volets lors du réveil va participer à l'accélération de l'état d'éveil afin « d'émerger » du sommeil.
Les facteurs sociaux : Un enfant qui pleure à la même heure, un train à prendre, le réveil pour le sohour (ou repas l'aube).

Au début du mois de Ramadan il sera difficile de se réveiller

En effet, le levé pour le sohour va rythmer notre réveil durant 30 jours. Au début du mois de Ramadan il sera difficile de se réveiller, car l'horloge interne était « réglée » sur un autre rythme. Les jours de jeûne passant, notre volonté et notre motivation de ne pas rater le repas de l'aube s'affirme, (certains diront et la salâte aussi, bien évidemment, sauf que l'heure de la salâte est plus tardive que le réveil pour le repas). L'horloge interne se plie à notre volonté et se dérègle, elle va se « caler » au nouveau rythme que nous lui imposons.

Le Coran dit (selon la traduction du sens du verset)

«Tâ, Sîn, Mîm [trois lettres arabes]. Voici les versets du Livre explicite. Nous te racontons, en toute vérité, l'histoire de Mûsâ et de Fir'aûn (Pharaon), à l'intention des gens qui croient. Fir'aûn a exalté sa propre personne sur Terre et a réparti en clans ses habitants, afin d'abuser de la faiblesse d'une partie d'entre d'eux. Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre. Mais Nous voulions favoriser ceux qui avaient été opprimés sur Terre et en faire des dirigeants et des héritiers, et les établir puissamment sur Terre, et faire voir à Fir'aûn, à Hâmân (Haman), et à leurs soldats, ce qu'ils redoutaient.» (Coran 28/1-6)
Allah mentionne, ici, l'essentiel de l'histoire qu'Il développe par la suite. Il a mentionné les détails de cette histoire à Son Prophète Muhammad () en toute vérité, de la façon dont elle s'est produite.
Allah, le Tout-Puissant, dit (selon la traduction du sens du verset) :
«Fir'aûn (Pharaon) a exalté sa propre personne sur Terre et il a réparti en clans ses habitants […]» (Coran 28/4)
Fir'aûn s'est rebellé avec arrogance et a été hautain. Il a préféré le monde d'ici-bas à celui de l'au-delà et il a désobéi au Seigneur. Il a divisé son peuple en sectes. Certains d'entre eux ont été réduits à mener une vie de soumission et d'humiliation. Ceux-ci formaient le peuple d'Israël. Ils étaient les meilleurs des gens de leur temps. Fir'aûn les a exploités et les a traités injustement, les forçant à n'occuper que les professions les plus basses. Non seulement cela, il tuait également leurs hommes, tout en gardant leurs femmes en vie. Le Coran affirme (selon la traduction du sens du verset) :
«[…] Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre.» (Coran 28/4)
La raison, derrière cette pratique inhumaine, était la croyance des israélites qu'un enfant, de la descendance d'Ibrâhîm (Abraham), , viendrait et détruirait le royaume de Fir'aûn. C'est arrivé lorsque Sarah, Alaiha Assalam, l'épouse d'Ibrâhîm, , a traversé l'Égypte, et que le roi d'Égypte a essayé de commettre un péché avec elle. Mais Allah l'a sauvée et Il lui a annoncé la bonne nouvelle que, de sa progéniture, naitrait un garçon qui détruirait ce royaume. Cette information était bien connue des israélites. Le peuple copte d'Égypte en parlait [abondamment], tant et si bien que la nouvelle est parvenue jusqu'à Fir'aûn, par l'intermédiaire de certains de ses ministres. Fir'aûn a alors ordonné le meurtre de tous les enfants mâles des israélites, par peur de cet enfant.
L'Imam Al-Suddi, qu'Allah lui fasse miséricorde, un érudit musulman, a rapporté d'Ibn 'Abbâs et de d'autres compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, que Fir'aûn a rêvé d'un feu, provenant de Jérusalem et ayant brulé l'ensemble du peuple copte et leurs maisons, mais sans avoir fait de mal aux israélites. Il s'est réveillé, terrifié et a rassemblé l'ensemble de ses prêtres, de ses devins et sorciers et leur a demandé quelle était l'interprétation de son rêve. Ils ont répondu : «Un garçon appartenant à ces gens naitra et détruira le peuple d'Égypte.» Fir'aûn a alors ordonné que tous les nouveau-nés, de sexe masculin, soient tués, tandis que les filles devaient être main-

**«Nous vo
favorise
avaient
sur Terre
des dirig
et des h**

tenues en vie.
duction du se
«Nous voulion
més sur Terre
tiers.» (Coran
Ils devaient pr

**Allah dit
tion du s**

«Et les installe
son ministre]
eux, ce qu'ils a
Allah a promis
à ceux qui étai
se divine a ét
Allah le dit d
sens du verse
gens qui étai

À L'ÂGE DE 7 ANS, MOHAMED (QSSSL) FUT ATTEINT DE CONJONCTIVITE. SON GRAND-PÈRE ABD AL-MUTTALIB DÉCIDA DE L'EMMENER CHEZ UN MÉDECIN RÉPUTÉ POUR SON POUVOIR DE GUÉRIR LES YEUX. SI MAHOMET NE VOYAIT RIEN, LE MOINE VIT QU'IL AVAIT AFFAIRE À UN MESSAGER DE DIEU. "SON REMÈDE EST EN LUI," DÉCLARA-T-IL, AVANT D'ORDONNER QU'ON SOIGNE MAHOMET AVEC SA PROPRE SALIVE...

DANESQUES

Fir'aûn s'est rebellé avec arrogance et a été hautain. Il a préféré le monde d'ici-bas à celui de l'au-delà...

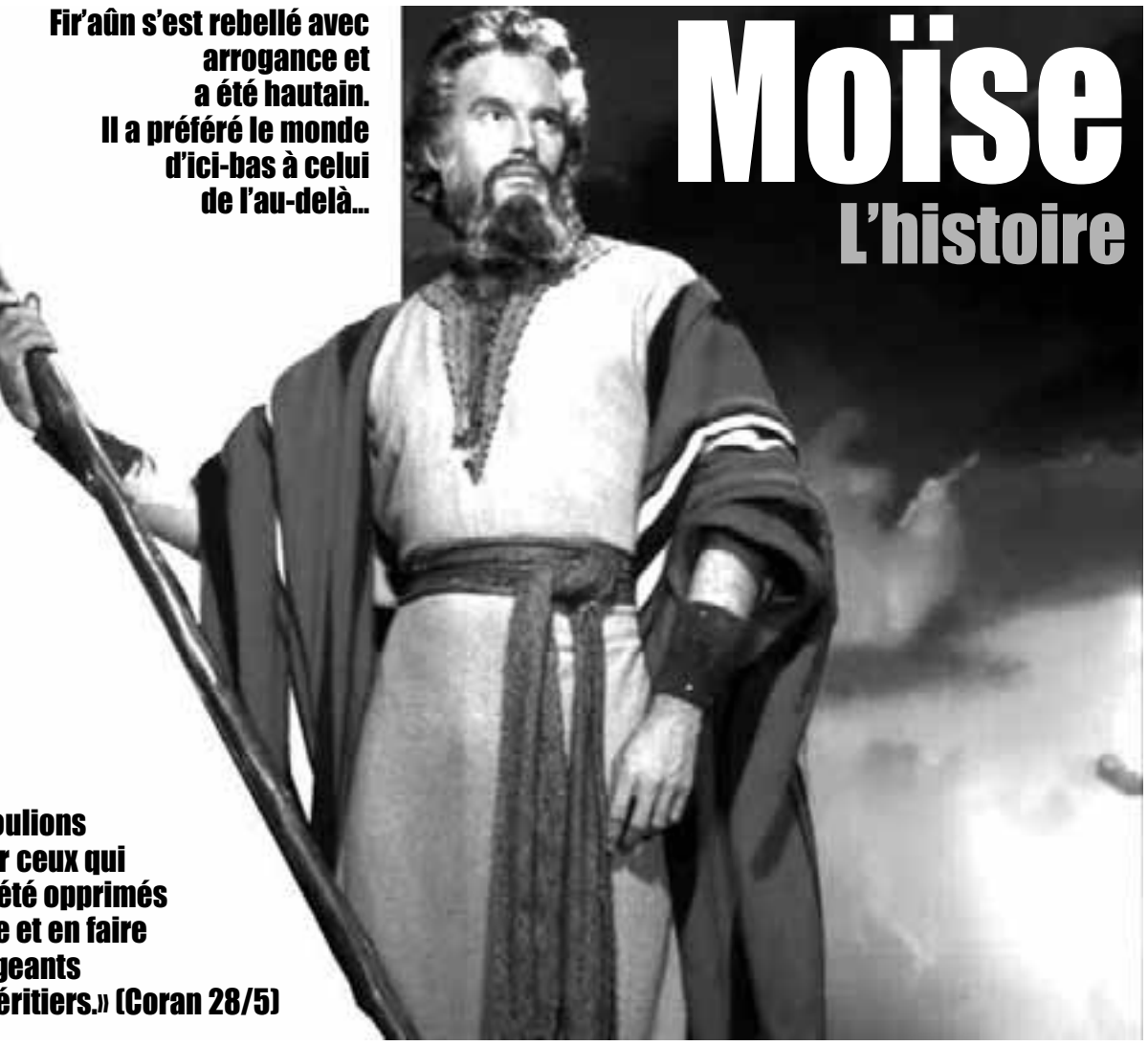

Moïse
L'histoire

oulions r ceux qui été opprimés e et en faire geants éritiers.» (Coran 28/5)

C'est pourquoi Allah dit (selon la tra-
ns du verset) :
ns favoriser ceux qui avaient été oppri-
et en faire des dirigeants et des héri-
28/5)
endre en charge les affaires de l'Égypte.

ensuite (selon la traduc-
ens du verset)

er dans le pays et montrer à Fir'aûn, [à
Hâmân, et à leurs soldats, à travers
vaient craint.» (Coran 28/6)
s d'accorder la puissance et le pouvoir
ent faibles et opprimés. Cette promes-
é remplie et ils sont devenus comme
ans le Coran (selon la traduction du
t) : «Nous avons fait en sorte que les
ent opprimés héritent les contrées orientales et occidentales de la Terre que Nous avons bénies. Et la très belle promesse de ton Seigneur aux descendants d'Israël s'accomplit pour prix de leur endurance [...]» (Coran 7/137)

Allah dit aussi (selon la traduction du sens du verset) :

«Ainsi, Nous les fîmes donc sortir des jardins, des sources, des trésors et d'un lieu de séjour agréable. Il en fut ainsi, et Nous les donnâmes en héritage aux descendants d'Israël.» (Coran 26/57-59)

Pharaon a pris toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer que Mûsâ, , ne survivrait pas dès sa naissance. Il a même nommé des sages-femmes pour vérifier régulièrement les femmes enceintes et connaitre le moment de leur accouchement. Aucune femme n'a donc pu donner naissance à un garçon, sans que les fidèles de Fir'aûn ne le tuent à la naissance.

Allah dit (selon la traduction du sens du verset) :

«Puis, quand il leur eut apporté la vérité venant de Nous, ils dirent : 'Tuez les fils de ceux qui ont cru avec lui, et laissez vivre leurs femmes' [...]» (Coran 40/25)

Mûsâ a survécu au décret de mort de Fir'aûn

«Ils dirent : 'Nous avons été persécutés avant que tu ne viennes à nous, et après ton arrivée.' Il dit : 'Il se peut que votre Seigneur détruise votre ennemi et vous donne la lieutenance sur la Terre, et Il verra ensuite comment vous agirez.'» (Coran 7/129)

Donc, la vérité est que Fir'aûn a ordonné le meurtre des garçons, en premier lieu, pour s'assurer que Mûsâ, , ne vive pas après sa naissance.

De nombreux exégètes ont déclaré que la population copte s'était plainte, auprès de Fir'aûn, de la diminution du nombre des israélites en raison du meurtre de leurs garçons, si bien que les vieux comme les jeunes pouvaient périr. Par conséquent, ils perdaient ainsi la main-d'œuvre des israélites et devenaient obligés de faire le travail à leur place. Pharaon a donc trouvé une solution économiquement et socialement acceptable [pour eux] et a décrété un nouvel ordre : tuer les garçons, nés au cours d'une année donnée, puis épargner la vie de ceux nés l'année suivante.

Il a été dit que Hârûn (Aaron), , est né au cours de l'année du pardon durant laquelle les nouveau-nés ont été épargnés, tandis que Mûsâ, , est né l'année au cours de laquelle ils ont été tués. La mère de Mûsâ a été très inquiète lorsqu'elle est tombée enceinte. Cependant, elle ne manifestait aucun signe de grossesse. Quand elle a donné naissance à Mûsâ, , il lui a été inspiré de construire un coffre (une boite en bois) et de l'attacher avec une longue corde dont l'autre extrémité était attachée à sa maison. Comme sa maison était sur la rive du Nil, elle le plaçait dans la boite, en laissant la corde lâche afin qu'elle puisse être cachée dans les roseaux du Nil.

La vérité est que Fir'aûn a ordonné le meurtre des garçons, en premier lieu, pour s'assurer que Mûsâ, ne vive pas après sa naissance. De nombreux exégètes ont déclaré que la population copte s'était plainte, auprès de Fir'aûn, de la diminution du nombre des israélites en raison du meurtre de leurs garçons,

Allah dit (selon la traduction du sens du verset)

«Et Nous révélâmes à la mère de Mûsâ [ceci] : 'Allaite-le, et quand tu craindras pour lui, jette-le dans le flot et n'aie pas peur ni ne t'attriste : Nous te le rendrons et ferons de lui un Messager». Les gens de Fir'aûn le recueillirent, pour qu'il soit pour eux un ennemi et une source d'affliction ! Fir'aûn, Hâmân et leurs soldats étaient fautifs. Mais la femme de Fir'aûn dit : '(Cet enfant) réjouira mon œil et le tien ! Ne le tuez pas. Il pourrait nous être utile ou le prendrons-nous pour enfant'. Et ils ne pressentaient rien.» (Coran 28/7-9)

Elle a reçu l'inspiration dans son cœur qu'il n'y avait aucune raison de craindre quoi que ce soit, même s'il disparaissait, car Allah le ramènerait à elle parce qu'Il allait l'envoyer comme Son Prophète et Messager. Il serait [donc] une personne honorable dans ce monde et dans l'Au-delà. Elle avait l'habitude de faire ce qui lui était commandé. Cependant, le jour où elle a laissé aller le couffin sur le Nil, elle a oublié de l'attacher à sa maison. Le couffin continua [de voguer sur les flots du Nil] jusqu'à ce qu'il passe par le palais de Fir'aûn.

Les serviteurs du palais ont trouvé le couffin avec le bébé et l'ont apporté à Fir'aûn et à sa reine. Lorsque la reine a vu le charmant bébé, Allah lui a inspiré un amour profond pour celui-ci. La femme de Fir'aûn était très différente de lui. Elle était croyante alors qu'il était un incroyant. Elle était clémente alors qu'il était cruel. Elle était délicate et généreuse alors qu'il était un tyran. Aussi, elle était triste parce qu'elle était stérile et espérait avoir un fils. À peine avait-elle tenu le bébé qu'elle l'avait embrassé. Pharaon a été stupéfait quand il a vu sa femme serrant ce bébé contre sa poitrine. Il était très étonné parce que sa femme pleurait de joie, chose qu'il n'avait jamais vue de sa part auparavant. Elle a demandé à son mari de lui permettre de garder le bébé afin qu'il puisse être un fils pour lui.

Le Coran affirme alors
(selon la traduction du sens du verset)

«Les gens de Fir'aûn le recueillirent pour qu'il leur soit un ennemi et une source d'affliction ! Fir'aûn, Hâmân et leurs soldats étaient pécheurs.» (Coran 28/8)

SAHARA OCCIDENTAL

LA 47E CONFÉRENCE DE L'EUCOCO SE TIENDRA À TOLÈDE EN ESPAGNE

La 47e édition de la conférence de la Coordination européenne pour la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) se tiendra cette année à Tolède en Espagne, a fait savoir, jeudi, la coordination.

«Lors de la réunion de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, il a été convenu que la prochaine édition de l'Eucoco se tiendrait à Tolède en Espagne», a twetté la coordination.

«La Coordination d'Etat des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS) et l'Association de la ville de Tolède seront à la hauteur. Une année de travail passionnant» s'annonce, a, en outre, écrit l'Eucoco.

Tolède remplacera ainsi la ville espagnole de Saragosse, choisie en décembre dernier par l'Eucoco au terme de la tenue des travaux de sa 46e édition à Berlin en Allemagne.

Cette conférence annuelle, organisée depuis 1975 dans différentes villes européennes, est considérée comme la plus importante manifestation internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, où des centaines de militants portent leur soutien chaque année à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

LIBYE

LES RAISONS DU DÉPLOIEMENT SÉCURITAIRE ET MILITAIRE LIBYEN LE LONG DES FRONTIÈRES AVEC LA TUNISIE

Le président de l'Observatoire tunisien des droits de l'homme, Mustapha Abdelkebir, a annoncé que les patrouilles sécuritaires et militaires libyennes qui ont été déployées, ces derniers jours, le long des frontières avec la Tunisie, entre Ras Jedi et Dhehiba, étaient auparavant stationnées à ces endroits jusqu'à 2012, quand l'armée libyenne a été dissoute. Et maintenant leur redéploiement n'est que retour à la situation normale.

Abdelkebir a ajouté que ce déploiement est bénéfique pour la Tunisie, car il va permettre le contrôle des frontières et de lutter contre la contrebande et la migration clandestine.

L a précisé que ce déploiement n'a rien à voir avec la polémique suscitée dernièrement par les déclarations du président Kaïs Saïed, en rapport avec des droits de la Tunisie sur des parts de la production pétrolière en Libye.

R. I.

SAHARA OCCIDENTAL:

Le revirement de Madrid est contraire au droit international

L'Union progressiste des procureurs espagnols (UPF) a regretté le revirement du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, sur le conflit au Sahara occidental, soulignant que sa nouvelle position est «contraire au droit international et aux obligations contractées par l'Espagne».

«L'Union progressiste des procureurs regrette le changement de cap de la politique internationale que vous avez mené par rapport au processus inachevé de décolonisation du Sahara occidental», a écrit l'UPF dans une lettre ouverte adressée à Sanchez, soulignant que son soutien au sinistre plan d'»autonomie» proposé par le Makhzen «ne respecte pas le plan de paix de 1991 que le Royaume du Maroc lui-même a signé avec le Front Polisario, plus tard approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU». Ce revirement «aggrave les positions tenues par nos gouvernements précédents et, ce qui est encore plus inquiétant, contrevient au droit international actuel», a ajouté l'UPF.

Rappelant, dans ce contexte, que l'ONU considère depuis 1963 le Sahara occidental comme un territoire non autonome et devrait donc être décolonisé par un référendum d'autodétermination, l'UPF a souligné que «l'Espagne ne s'est pas effectivement acquittée des obligations découlant de son statut de puissance administrante du territoire». A ce titre, «et conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, l'Espagne a le devoir de promouvoir l'aide et les intérêts du peuple sahraoui, afin d'obtenir son progrès social, économique, politique et éducatif (...) et de transmettre des informations périodiques à l'ONU sur la situation dans laquelle se trouve ce peuple», a noté l'Union progressiste des procureurs espagnols. Avant de conclure: «C'est à partir de ce cadre constitutionnel et en rappelant les obligations contractées par notre pays, non seulement en tant que membre de l'Union européenne et de la communauté internationale, mais, fondamentalement, en tant que puissance administrante, que nous souhaitons que vous, en tant que chef du gouvernement espagnol, adoptiez les mesures nécessaires pour assurer le respect de toutes les obligations internationales par l'Espagne, afin de permettre l'organisation du référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». **I.M./Agences**

ESPAGNE

Un parti réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le parti de la Coalition canarienne a souligné la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, réaffirmant son engagement à continuer à défendre la juste cause sahraouie. Lors d'un rassemblement électoral aux îles Canaries, les représentants du parti ont souligné la «nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance».

La formation politique, en lice pour les élections régionales et générales, a promis de «continuer à défendre la juste cause du peuple sahraoui, dénoncer toutes les mesures négatives prises par le gouvernement espagnol (envers la question) et soutenir les efforts des partenaires espagnols qui se veulent un accompagnement de la légalité internationale et du droit international».

Le parti a également rappelé la responsabilité historique de l'Espagne envers la question du Sahara occidental «qui doit être positive s'agissant du règlement du conflit et non en prenant des décisions et en entamant des pourparlers suspects, contraires à la légalité internationale».

La formation politique encourage en outre l'Espagne à «jouer son rôle correctement du point de vue historique et politique, loin de la trahison et l'exploitation de la cause sahraouie dans la surenchère, l'extorsion et le marchandage, vu que l'exploitation de cette question de décolonisation de la sorte ne réussira pas et ne sera qu'un scandale moral que l'histoire retiendra».

I.M./Agences

DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE L'UE

L'Allemagne envisage de déployer des troupes au Niger

Le gouvernement se serait prononcé en ce sens mercredi, selon des sources relayées par des agences de presse. Cette présence se ferait en parallèle du retrait définitif du Mali. L'Allemagne a l'intention de déployer jusqu'à 60 soldats, dans le cadre d'une opération de l'UE, destinée à soutenir le gouvernement de Niamey dans le renforcement de ses forces militaires. La décision finale revient, comme toujours à Berlin, au Parlement, qui pourrait se prononcer fin avril. L'UE avait décidé en décembre de mettre en place une mission militaire de trois ans au Niger. Dans un premier temps, de 50 à 100 soldats européens sont prévus, puis jusqu'à 300. L'armée allemande a formé les forces spéciales du Niger entre 2018 et 2022, déployant pour cela quelque 150 hommes, avant de mettre fin à cette mission l'an passé. Un millier de soldats allemands sont par ailleurs toujours basés au Mali. En fin d'année dernière, Berlin a décidé leur retrait d'ici un an.

I.M./Agences

LIGUE 1 MOBILIS

Précieuse victoire du MCA à Magra

Le leader du championnat, le CR Belouizdad, recevra aujourd'hui (jeudi) le Paradou AC également au stade du 5-Juillet (22h30) à huis clos. Seule équipe invaincue depuis le début de la saison, le Chabab (1er, 44 pts) se présentera largement favori à domicile face au Paradou (14e, 20 pts), dans un véritable choc des extrêmes.

La deuxième partie des matchs de mise à jour, qui comprend quatre rencontres, se jouera à partir de dimanche prochain, et sera étalée sur trois jours… Le MC Alger, vainqueur en déplacement face au NC Magra 1-0 (mi-temps : 0-0), a rejoint l'ES Sétif à la troisième place au classement, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Après une première période assez équilibrée, le « Doyen » est parvenu à trouver la faille après la pause grâce à son défenseur central Ayoub Ghezala (52e). A l'issue de ce succès, le premier depuis l'arrivée du nouvel entraîneur français Patrice Beaumelle, le MCA rejoint l'Entente à la troisième position avec 35 points chacun, et un dernier match en retard à disputer face au CR Belouizdad. En revanche, le NCM aligne un deuxième revers de rang, après celui concédé vendredi en déplacement face au RC Arbaâ (5-1), et reste menacé par le spectre de la relégation en occupant la 13e place avec 26 points. Les matchs de mise à jour se poursuivront mercredi avec au menu USM Alger (8e, 29 pts) – USM Khenchela (5e, 31 pts) au stade du 5 juillet (22h30) à huis clos. Les Algérois, battus samedi à Sétif (1-0), devront sortir le grand jeu pour venir à bout de l'USMK, qui a aligné samedi à Oran (1-1) un quatrième match sans défaite, toutes compétitions confondues. Le leader du championnat le CR Belouizdad recevra jeudi le Paradou AC également au stade du 5 juillet (22h30) à huis clos. Seule équipe invaincue depuis le début de la saison, le Chabab (1e, 44 pts) se présentera largement favori à domicile face au Paradou (14e, 20 pts), dans un véritable choc des extrêmes. La deuxième partie des matchs de mise à jour, qui comprend quatre rencontres, se jouera à partir de dimanche prochain, et sera étalée sur trois jours.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

19e journée : NC Magra – MC Alger 0-1
Mercredi 12 avril :
17e journée : USM Alger – USM Khenchela (22h30) huis clos
Jeudi 13 avril :
17e journée : CR Belouizdad – Paradou AC (22h30) huis clos

Club	Pts	J
1). CR Belouizdad	44	18
2).CSConstantine	37	21
3). ES Sétif	35	21
–). MC Alger	35	21
5). USM Khenchela	31	20
6). MC El-Bayadh	30	21
–). JS Saoura	30	21
8). USM Alger	29	18
9). RC Arbaâ	28	22
–). US Biskra	28	22
11). MC Oran	27	20
–). ASO Chlef	27	22
13). NC Magra	26	21
14). Paradou AC	20	19
15). JS Kabylie	17	19
16). HBC-Laïd	02	22

APS

SANCTIONS DE LA LFP

HUIS CLOS POUR L'USMA ET LE CRB

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a rendu publiques les conclusions de sa réunion hebdomadaire. La commission en question a frappé d'une main de fer contre les clubs algérois, l'USMA et le CRB, en raison du mauvais comportement de leurs supporters. Ainsi, les clubs en question ont écopé chacun d'un match à huis clos. C'est ce qu'a souligné la Ligue dans un communiqué sanctionnant la réunion de la commission de discipline. Une amende de 20 millions de centimes a été infligée aux deux clubs qui seront privés, du coup, de leurs supporters lors de leurs prochains matches de championnat. Si l'USMA devra recevoir ce mercredi l'USM Khenchela à huis clos, les Rouge et Blanc de Laâqiba ne pourront pas compter, quant à eux, sur le douzième homme à l'occasion du derby contre le Paradou AC jeudi au stade du 20-Août-55 en match de mise à jour. Le CRB sera également privé de son attaquant Islam Belkhir, suspendu un match pour contestation de décision de l'arbitre. L'autre écurie de la capitale, à savoir le Mouloudia d'Alger, est aussi sous la menace du huis clos. Pour cause, le MCA a reçu un deuxième et dernier avertissement pour conduite incorrecte de ses supporters. Si les "Chnaoua" venaient à récidiver, ils seront systématiquement interdits des tribunes pour le match suivant de leur équipe favorite à domicile. A noter, par ailleurs, la suspension pour quatre matches,dont deux avec sursis, prononcée contre le SG de la JS Saoura, Saâd Abdeljalil, pour «insulte envers un officiel».

R.S.

NOUVEAU STADE DE TIZI OUZOU

Le ministre de l'Habitat appelle à l'accélération des travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué mardi derier une visite d'inspection au nouveau stade de Tizi Ouzou où il s'est enquis de l'avancement "relativement positif " des travaux, exhortant le maître d'œuvre à renforcer la main-d'oeuvre et à accélérer la cadence de réalisation pour finaliser le projet et organiser un match d'essai en mai prochain, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre a donné des instructions pour parachever les travaux d'éclairage de la façade extérieure, des tribunes et du stade d'entraînement et ce, avant la fin du mois courant, insistant sur la nécessité de redoubler d'efforts en instaurant un régime de travail 8×3 pour finaliser le projet dans les délais impartis, ajoute le communiqué. Au stade d'athlétisme, M. Belaribi a inspecté la pelouse dont les travaux ont été achevés, soulignant la nécessité de parachever les travaux d'aménagement du podium, avant de se rendre dans les tribunes et les vestiaires où il a ordonné au maître d'œuvre d'accélérer la levée des réserves, selon la même source. Au niveau du stade d'entraînement dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90%, M. Belaribi "a donné des instructions à l'entreprise en charge de la pelouse pour finaliser le reste des travaux dans les plus brefs délais", avant d'inspecter le pavillon d'hébergement des joueurs composés de 20 chambres d'une capacité de 60 lits, une cuisine et un restaurant. Dans le même pavillon, le ministre a mis en avant l'impératif de réserver un nombre important de ces chambres aux personnes aux besoins spécifiques, avant d'inspecter l'étage technique qu'il avait déjà visité lors de sa dernière visite en date du 31 mars 2023 où il a donné instruction d'accélérer le rythme de réalisation et de renforcer la main-d'œuvre qualifiée, précise le ministère. A la fin de la visite, le ministre a tenu une réunion avec la directrice du suivi de la réalisation des programmes d'équipements publics, sociaux et culturels et des autres équipements à la direction générale des équipements publics, le directeur des équipements publics de la wilaya de Tizi Ouzou, le bureau d'études et le maître d'œuvre, conclut le communiqué.

R.S.

CAN 2023 DES U 17

INSTALLATION DE LA COMMISSION LOCALE D'ORGANISATION À ANNABA

La commission de la wilaya d'Annaba, chargée de la préparation, de l'organisation et du déroulement de la coupe d'Afrique des nations U-17, prévue en Algérie du 29 avril au 19 mai (Alger, Constantine et Annaba), a été installée mardi 11 avril. Présidée par le wali, Djamel-Eddine Brimi, cette commission qui se compose des responsables des divers secteurs prend en charge la préparation et la mise en place des conditions matérielles et d'organisation nécessaires pour l'accueil des délégations des sélections participantes ainsi que la préparation des infrastructures sportives retenues pour cette compétition continentale à Annaba, est-il précisé. Les membres de la commission, chacun dans son domaine, encadreront le déroulement de la coupe d'Afrique des nations U-17 à Annaba tout en veillant à assurer l'animation appropriée pour mettre en valeur la dimension historique, culturelle et civilisationnelle de la région d'Annaba. Le stade 19 mai 1956 d'Annaba accueillera une partie des matches de la coupe d'Afrique des nations U-17. Cette infrastructure avait déjà accueilli les matchs du championnat d'Afrique des joueurs locaux tenu en Algérie en janvier et février passés.

R.S.

ANGLETERRE

DEAN SMITH NOMMÉ ENTRAÎNEUR DE LEICESTER JUSQU'À LA FIN DE LA SAISON

Dean Smith a été nommé entraîneur de Leicester jusqu'à la fin de la saison, a annoncé le club de Premier League anglaise sur son site officiel. L'ancien entraîneur de Brentford, Aston Villa et Norwich, âgé de 52 ans, remplace Brendan Rodgers qui a été démis de ses fonctions le 2 avril. Smith prendra ses fonctions dès mardi et sera à la tête de l'équipe pour le déplacement à Manchester City samedi. A huit journées de la fin du championnat, sa mission sera d'assurer le maintien de l'équipe actuellement 19e et avant-dernière du classement, à deux points du premier non relégable, Everton (17e), et à quatre de Leeds (16e). Dean Smith, démis de ses fonctions à Norwich en décembre, sera assisté des entraîneurs adjoints Craig Shakespeare et John Terry. Shakespeare (59 ans) était adjoint de Claudio Ranieri lorsque les Foxes ont remporté la Premier League en 2016, puis avait pris brièvement les rênes de l'équipe en 2017 après le licenciement du technicien italien. John Terry, la légende de Chelsea âgée de 42 ans, était déjà l'adjoint de Smith à Aston Villa de 2018 à 2021.

R.S.

ACCOMPAGNÉE DE CÉLÈBRES MUSICIENS

Samira Brahmia présente son nouvel album «Awa» le 14 avril à Alger

La chanteuse de Pop Rock Samira Brahmia, accompagnée de célèbres musiciens algériens, prévoit de présenter son dernier album intitulée "Awa", le 14 avril à la faveur d'un concert programmé au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger.

Auteure, compositeur, interprète et guitariste, Samira Brahmia sera accompagnée du célèbre Karim Ziad à la batterie, de Youcef Boukella à la basse et de Khliff Miziallaoua à la guitare.

Sorti en 2022 sur les plateformes numériques, cet opus qui se veut une ode à la femme, offre un aperçu fidèle de la personnalité de l'artiste, de ses influences et inspirations. En treize titres, "Awa" propose une rencontre harmonieuse entre patrimoine andalou, musiques africaines, jazz et pop pour rendre hommage "à des femmes et pas que (..) et raconter tout ce que l'on est : des personnes qui aiment, qui veulent construire, vivre et de dépasser les souffrances", confie l'artiste.

Après ce premier concert de promotion de son album, Samira Brahmia prépare un autre projet d'envergure, le "Awa Tour", une tournée artistique prévue pour la saison estivale 2023 dans plusieurs villes du pays et en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts. Influencée, très tôt, par la culture anglo-saxonne, l'artiste, auteure, compositeur, interprète, mêle les influences Pop-Rock, traditions celtiques et sonorités du grand sud algérien dans ses chansons. Elle décide de vivre de sa musique et prête sa voix à des films et des publicités, avant de sortir en 2006, "Neïliya", son premier opus

I.M./Aps

"LA FEMME ALGÉRIENNE, LE SOLDAT INCONNU"

Un ouvrage sur le rôle de la femme dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français

Le nouvel ouvrage "La femme algérienne, le soldat inconnu", publication récente du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), met en lumière le rôle majeur de la femme algérienne à travers l'histoire notamment dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français. A travers des images d'archives et des textes, le livre retrace la lutte de la femme algérienne à travers l'histoire notamment contre le colonisateur français, mettant en exergue son rôle primordial dans la préservation des traditions et coutumes ainsi que de l'identité nationale musulmane. L'ouvrage évoque principalement le rôle pionnier des femmes algériennes dans la résistance face au colonialisme français durant la guerre de libération, devenues symbole de la femme libre et fière. Ces Moudjahidate, Fidaiyate, Moussabilat et militantes qui ont fait entendre leur voix au monde entier, s'érigeant en modèle pour toutes les femmes du monde. Le livre s'intéresse également à la participation de la femme combattante aux côtés de l'homme à la lutte contre le colonisateur, son apport et sa contribution à la guerre de libération nationale, notamment à travers la collecte de fonds et d'informations, l'assistance des malades et des blessés de guerre, la participation à la lutte armée et sa résistance dans les geôles et prisons coloniales face à toutes formes de torture et aux sévices endurés.

Djamila Boupacha, Hassiba Ben Bouali, Djamila Bouhired, Zohra Drif, Djamila Bouaza, Meriem Bouatoura pour ne citer que celles-ci parmi les héroïnes de notre patrie connues pour leur parcours militant exceptionnel en Algérie comme à l'étranger et leur exploit inégalé qui restera gravé en lettre d'or dans la mémoire collective de la nation.

Le livre qui renferme des biographies express de ces héroïnes, accompagnées de leurs photos et témoignages, revient sur les sacrifices de combattantes étrangères d'origine européenne qui ont voué leur vie à la cause algérienne, à l'image de Jacqueline Guerroudj et Annie Steiner.

Il s'agit, en fait, d'un document historique vivant sur lequel l'on peut se référer dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie, d'autant plus que la majorité des femmes combattantes n'avaient pas eu l'occasion de livrer leurs témoignages. Ce livre se veut, somme toute, un hommage à ces femmes et une reconnaissance à leur juste valeur.

L'ouvrage met en lumière ces Algériennes qui ont consacré leur vie à préserver l'identité nationale et à perpétuer les valeurs et les traditions des Algériens, ces Algériennes qui ont su maintenir vivace le sentiment d'appartenance à la patrie et le transmettre aux autres générations.

"La femme algérienne, le soldat inconnu", cette publication de 159 pages, a été réalisée à partir d'une collection de documents et de photos en noir et blanc, extraits des archives du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information, à l'occasion du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale

I.M.A./Aps

TIZI-OUZOU

La pièce " SIN-ENNI" enchante le public du TRTO

Pour la quatrième soirée ramadhanesque, le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), a enchanté son public avec une représentation de la pièce " SIN-ENNI" (Ces deux-là), de la coopérative théâtrale Machahu, d'Iferhounene.

La pièce, une tragi-comédie existentielle du célèbre dramaturge Mohia, (une adaptation de « Les émigrés » de l'écrivain polonais Slawomir Mrozek), est mise en scène par Sadek Yousfi et est campée par un duo de comédiens, Yalali Mohand Ouidir et Rahmouni Ouzien.

Elle met en scène deux jeunes immigrés, un intellectuel et un ouvrier illettré, qui vivent ensemble dans une cave, dans une banlieue parisienne et qui devisent sur leur condition d'immigrés arrachés à leur environnement natal pour différentes raisons.

Au fil de l'évolution de la trame de la pièce, l'intellectuel, écrivain en devenir, l'illettré rêvant de retour au bled, seront confrontés à l'impossibilité de leur cohabitation. Le spectacle, miné par une somme de contradictions, se termine par une scène où les 2 personnages s'apprêtent à se suicider avec, chacun en tête, ses soucis et ses aspirations. "La misère" de l'exil qui soulage des "maux" vécus au pays pour le migrant illettré, qui aura pour derniers mots, "dis-leur que l'exil me soulage de tout".

En off, en hommage au dramaturge Mohia et à l'universalité de son oeuvre, apparaît son portrait et une voix qui lance « la situation est grave, mais pas désespérée.". Un programme varié, théâtre pour enfants et adultes, concerts de chants avec le groupe Amzik, notamment, est concocté par le TRTO a l'occasion de ce mois de ramadhan Les élèves de l'école communale de musique et de danse classique ''Hassan El Annabi'' ont pris part à l'ouverture du festival. Ils ont présenté un spectacle ''Aars annabi'' montrant le patrimoine algérien. Pas moins de 21 artistes et associations de plusieurs wilaya du pays, sont au programme du 16ème festival national de la musique et de la chanson citadine, dont Iyès Ksentini, Manal Gherbi et Noria, représentant les genres Malouf, Haouzi, Chaabi et Kabyle. Le festival prévu pour six jours, a programmé également des rencontres de formation sur la musique andalouse et les instruments de la musique citadine.

Organisée par le commissariat du festival et le ministère de la culture et des arts, cette manifestation supervisée par la direction de la culture et des arts d'Annaba, se tient au théâtre régional, Azzedine Medjoubi.

I.M./Aps

UN RÉCITAL AVEC UN MAGNIFIQUE BOUQUET DE CHANSONS HAOUZI

Manel Gherbi charme le public

La talentueuse Manel Gherbi a animé, jeudi à Alger, une soirée musicale intitulée "Brises printanières" durant laquelle elle a gratifié un public conquis de chansons puisées du patrimoine andalou et haouzi et du Madih empreint de spiritualité, agrémentées d'extraits de la musique chaâbi.

Sous les ovations et applaudissements du public, l'artiste Manel Gherbi, à la voix mélodieuse et enchanteresse, a interprété durant plus de deux heures sur la scène du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, une sélection de chansons du style haouzi, suivie de quelques chefs-d'œuvre de la chanson chaâbi, avant de clôturer sa prestation par des chants du Madih. Une partie de cette soirée a été animée par la jeune et talentueuse comédienne "Yamna" qui a dépeint, avec humour, le quotidien des Algériens durant le mois sacré de Ramadhan. A cette occasion, Manel Gherbi a dévoilé le programme de sa tournée artistique durant le mois de Ramadhan, avec au total 7 soirées prévues dans plusieurs wilayas, outre la préparation d'un nouvel album et sa participation, prochainement, à une série télévisée réalisée par Abdelkrim Bahloul

I.M.

DIRECTION GENERALE D'ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE BECHAR
NIF : 000216002104442

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /D.U.P.W B/SIE / 2023

La direction de l'Unité postale de la wilaya de Béchar lance un avis appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales « convoyage et escorte armé de fonds et objets de valeurs à travers les établissements postaux des wilaya de BECHAR et BENI ABBES », l'appel d'offre est destiné aux seuls prestataires spécialisées dans le domaine d'escorte armés de fonds et objets de valeurs et possédants les équipements technologiques adéquats, et les autorisations nécessaires pour l'exercice de cette mission : :

- un agrément officiel(**type B ou C** détaillé dans le décrit exécutif n°94/65 du 19 mars 1994) en cours de validité valable pour l'exercice de l'activité de transport et escorte de fonds.
- **Capacités techniques** : avoir les autorisations relatives à l'acquisition et la détention d'armes à feu et munitions en cours de validités

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Unité Postale de la wilaya de Bechar, Département des moyens généraux, sis à la place de la république, centre-ville, contre paiement de la somme de **Cinq Milles dinars (5000.00 DA)** non remboursable, à virer au compte **CCP N° 381 045 clé 38**, ouvert au nom : compte recette DUPW Béchar.

Les offres dument remplies, accompagnées des documents en cours de validité exigés par le règlement en vigueur, à savoir :

1. « **OFFRE TECHNIQUE** » voir l'article 16 du cahier des charges.
2. « **OFFRE FINANCIERE** » voir l'article 16 du cahier des charges
3. « **DOSSIER DE CANDIDATURE** » voir l'article 16 du cahier des charges

Les soumissions, accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées au secrétariat de la Direction de l'Unité postale de la wilaya de Bechar, sis à la rue de la république, centre-ville, sous enveloppes séparées fermées et cachetées et intégrées dans l'enveloppe extérieure qui doit être fermée, anonyme et porter les mentions apparentes suivantes :

Appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales
N° 01/D.U.P. W B/SIE/2023 ayant pour objet
« Convoyage et escorte armé de fonds objets de valeurs à travers les établissements Postaux des wilayas de BECHAR et BENI ABBES »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale.

Les soumissionnaires seront conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour des dépôts à **10h00 au siège de la Direction de l'Unité Postale de la wilaya de Bechar, sis rue de la république Centre-ville, Bechar.**

Les soumissionnaires resteront engagés **par leurs offres** pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires augmentés de **la durée de préparation** des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 13/04/2023 — **ANEP : N° 2316009084**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : ADRAR
Daira : FENOUGHIL
Commune : TAMEST

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°:04/2023

Le président de l assemblé populaire communale de Tamest lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **04/2023** pour –

Operation : **Suivi Et Réalisation Et Amenagement D'une Route Dans le Ksar Touristique Tmaskhet**

Projet : **Réalisation Et Amenagement D'une Route Dans le Ksar Touristique Tmaskhet**

Les entreprises qualifiées dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de **12.000.00 DA**.

Le dossier de candidature l'offre technique et l'Offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ,indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature " ; "offre technique " ou " offre financière" ; selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-appel d'offres n °04/2023. l'objet de l'appel d'offre"..

01* /Dossier de candidature contient:

1. -Déclaration de candidature .selon modèle ci - joint (rempli, signée, datée, et cachetée)
2. -Déclaration de probité .selon modèle ci - joint (rempli, signée, datée, et cachetée)
3. -les Statut pour les sociétés.
4. Copie du dépôt légal des comptes sociaux e.
5. -les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
6. Certificat de qualification et de classification professionnelle en les travaux publique catégorie (04) ou plus principale
7. Attestations de bonne exécution visées par les maîtres d' ouvrage .
8. -Liste détaillée des moyens humains appuyée par les justifications nécessaires ;
9. -Liste détaillée des moyens matériels appuyée par les justifications nécessaires (Cartes grises et Assurances valides ,justification de bétonnière par p.v d 2023 constatation , facture d'achat ou par contrat de location).
10. Bilans financiers des Trois dernières années;
11. Numéro Fiscales,
12. Mise a jours CNAS- CASNOS – CACOBATH
13. l'extrait de rôle
14. Registre du commerce électronique.

02* Offre technique /comprenant les pièces suivantes

1. -Quittance de payement du cheier des charges
2. -Le cahier de charge cachetée par le soumissionnaire. portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".
3. -Déclaration à souscrire .selon modèle ci - joint (rempli, signée, datée, et cachetée).
4. -Délai d'exécution + Planning des travaux.
5. -Un mémoire technique justificatif des capacités technique du soumissionnaire.

03* Offre financière est composé des documents suivant.

1. -la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
2. -le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
3. -le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

*La durée de préparation des offres est fixée de **10 jours** a compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou au BOMOP, les offres seront déposés auprès du secrétariat du P/APC avant **(10:30)** du dernier jour du préparation des offres

L'ouverture des plis techniques et financières à **(11:00)** au siège de l'APC (salle des réunions) si ce jour coïncide avec un jour Ferrié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu ' au jour ouvrable suivant l'ouverture des plis qui se feront dans une séance publique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de100 **jours** à compter du jour de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 13/04/2023 — **ANEP : N° 2316009093**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé
Etablissement Hospitalier Spécialisé en Cardiologie et Chirurgie Cardiaque de Draa Ben Khedda -Wilaya de Tizi-Ouzou
Nif n° 408016000015045000 11
Avis D'appel D'offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales n°01/2023

l'EHS en Cardiologie et Chirurgie Cardiaque de draa ben khedda- tizi-ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur l'approvisionnement en consommable et le non tisse et dispositifs médicaux durant l'année 2023 réparti en 24 lots:

* consommable et le non tisse
Lot N° 01: Consommables Pompe Cec.
Lot N° 02: Oxygenateurs
Lot N° 03: Valve Mecanique Aortique
Lot No 04: Valve Mecaniques Mitrale
Lot No 05: Anneaux Carpentiers
Lot N° 06: Tube Valves
Lot No 07: Clips
Lot No 08: Ligature
Lot No 09: Abords Parenteraux
Lot No 10: Abords Respiratoires
Lot N° 11: Abords Urinaires
Lot N°12: Consommables Pour Appareil
Lot N°13: Non Tisse Propre
Lot N°14: Non Tisse Sterile
Lot N°15 Consommables Pour Appareil Hemochron
Lot N°16: consommables pour appareil cell saver

Dispositifs Medicaux
Lot N°17: Consommable Coronarographie Et Angioplastie Phase Aigue Et Angioplastie Peripherique
Lot N°18: Consommable Pour Angioplastie Des Lesions Coronaires complexes
Lot N°19: Consommable Pour Coronarographie Et Ate Voie Radiale
Lot N°20: Consommable Pour Angioplastie Des Occlusions Chroniques
Lot N°21: Consommable Pour Dilatation Mitrale
Lot N°22: Consommable Pour Cardiopathies Congenitales
Lot N°23: Consommable Pour Elecrophysiologie Et Defibrillation Cardiaque
Lot N°24: Consommable Pour Gestion Des Angioplasties Peripheriques

Les soummissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'établissement hospitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque de draa ben khedda, contre présentation d'un récépissé de paiement d'une somme de 3 000,00 da (trois mille dinars) non remboursable, représentant les frais de documentation auprès de trésorier inter communal de draa ben khedda.

Eligibilité des candidats:
Peut participer à cet appel d'offres, toutes personnes physiques ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce fabricant, importateur ou distributeur :
. ayant un agrément ou une autorisation de programme d'importation (pour les importateurs) délivrée par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et certificat de fabrication d'origine algérien pour le fabricant délivré par la chambre de commerce.
. ayant réalisé au moins une fourniture similaire à l'objet du cahier des charges durant les trois dernières années.

Remarque: les soummissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lot cité ci-dessus relative a cette appel d'offre conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 sus cité et aux dispositions du cahier des charges notamment l'article 08 les offres des soummissionnaires doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

a) dossier de candidature contient :
- une déclaration de candidature
- extrait de rôle en cours de validité.
- une déclaration de probité renseignée, signée, cachetée et datée par le soummissionnaire
- copie du statut de l'entreprise ou de la société.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soummissionnaires ou, le cas échéant,

1/ capacités professionnelles: agrément et certificat de qualité autorisation d'importation (importateur), ayant réalisé une fourniture similaire durant les 3 derniers années justifié par une ABEsigné le cas échéant.
2/ capacités financières : moyens financiers justifiés par les 3 meilleur bilans sur les cinq dernières années et les références bancaires.
3/ capacités techniques : moyens humains et matériels, références professionnelles.

b-l'offre technique:
- une déclaration à souscrire; renseignée, signée, datée et cachetée par le soummissionnaire
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique à savoir:
  . fiches techniques, composant des produits, catalogues.
  . certificat iso ou ce.
- une lettre d'engagement déterminant le délai de garantie des produits.
- une lettre d'engagement déterminant le délai de livraison des produits.
- le mémoire technique justificatif, renseigné signé, daté et cacheté, par le soummissionnaire
- le présent cahier des charges à renseigner, à parapher, à signer, à dater et à cacheter sur toutes les pages portant la mention manuscrite lu et accepté à la dernière page.

c-l'offre financière :
- une lettre de soumission (imprimée ci-joint) à renseigner, à signer, à cacheter et à dater par le soumissionnaire.
-bordereau des prix unitaires (imprimé ci-joint) à renseignée, à signer, à dater et à cacheter par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (imprimé ci-joint) à renseigné, à signer, à dater et à cacheter par le soumissionnaire.

le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, portant respectivement la mention « dossier de candidature » « offre technique» « offre financière ».
ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant que la mention ci-après:

«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
avis d'appel d'offre n°01/2023 relative à « l'approvisionnement en consommable et le non tisse et dispositifs médicaux» au profit de l'établissement hospitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque draa ben khedda- tizi-ouzou (lot.....)

les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
établissement hospitalier specialise en cardiologie et chirurgie cardiaque
adresse: rue kasri ahmed-draa ben khedda tizi-ouzou
« bureau des marches »

la durée de préparation des offres est de dix (10) jours à compter de la date de la première publication dans le bomop ou la presse. la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à11h00
l'ouverture des plis correspond au même jour à 12h 00 mn.les soummissionnaires sont invité à assister à la séance d'ouverture des plis qui sera publique, et se tiendra au niveau de la direction de l'établissement, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 100 jours correspondant à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 13/04/2023 — **ANEP : N° 2316008871**

Partenariat Russie-Chine : en quoi est-il utile à l'Afrique ?

Le président Xi Jinping a effectué une visite historique en Fédération de Russie du 20 au 23 mars. Cette visite a été riche en événements et en symboles, qui seront analysés par les politologues pendant longtemps. Il est néanmoins clair aujourd'hui que cette visite a marqué le début d'une transformation profonde de l'ensemble du système des relations internationales, qui aura un impact direct sur le continent africain.

La structure même de la visite et la manière dont elle a été organisée montrent qu'elle a été conçue et réalisée par les deux parties exactement comme prévu : le dirigeant chinois est venu à Moscou pour sa première visite d'État depuis sa réélection ; son arrivée a été précédée d'un échange d'articles conceptuels par les dirigeants russes et chinois, dans lesquels ils ont essentiellement annoncé le début d'une nouvelle ère dans les relations internationales ; au cours de la visite, les parties ont échangé des déclarations importantes et ont montré un modèle de coopération entre les pays au XXIe siècle. Si nous résumons les déclarations des deux dirigeants, ils se sont prononcés à l'unisson en faveur de la construction d'un monde multipolaire fondé sur le respect des normes et des principes du droit international, en particulier ceux inscrits dans la Charte des Nations unies, et sur les principes de l'indivisibilité de la sécurité, des valeurs universelles reconnues, du bénéfice mutuel et d'un partenariat positif à long terme dans lequel les parties adhèrent à une forte tradition de dialogue continu et substantiel.

Les commentateurs occidentaux se sont concentrés sur la formulation simplifiée du dirigeant chinois, principalement en ce qui concerne le conflit en Ukraine, passant ainsi à côté de l'essentiel : La visite de Xi Jinping en pleine campagne russophobe en Occident et les tentatives de pression et de harcèlement sur la Russie, comme on dit, pour l'isoler « sur toute la ligne », était en soi un défi au système de coordination de la politique étrangère que l'Occident a décidé d'imposer au monde.

VOYONS MAINTENANT CE QUE L'OCCIDENT COLLECTIF, QUI SE DIT « PLUS UNI QUE JAMAIS », A À OFFRIR AU MONDE.

Premièrement. Ils cherchent effectivement à ramener le monde à un paradigme qui n'est même pas l'unipolarité, mais une structure de pensée et d'action totalement coloniale, cachée derrière des accusations d'impérialisme et d'agression russes. Cela signifie l'application sélective du droit international : Quod licet Jovi, non licet bovi (ce qui est permis à Jupiter ne l'est pas pour les vaches). La Yougoslavie a été bombardée en 1999 par les États-Unis et leurs alliés sous le prétexte d'une « intervention humanitaire » après avoir créé des « preuves » du massacre de civils à Srebrenica par les Serbes. Une stratégie similaire a été utilisée en Irak, que les États-Unis ont envahi avec leurs alliés sous prétexte que le régime de Saddam Hussein développait des armes biologiques. Il s'est avéré par la suite que rien de tout cela n'était vrai, mais le pays a été détruit. Le même plan a ensuite été mis en œuvre en Libye, mais cette fois au nom de la défense des droits de l'opposition. Il en va de même pour l'Ukraine : l'Occident y résout ses problèmes de sécurité en agrandissant sans cesse l'OTAN et en rapprochant ses capacités de guerre des frontières de la Russie, ignorant totalement les inquiétudes de Moscou, tout en attribuant l'agression à la partie russe, qui a osé défier les exigences de l'Occident.

Pour cette raison, l'Occident a rejeté l'idée que la sécurité ne peut être divisée, déclarant que sa sécurité et celle de ses alliés passent en premier, tout en les traitant comme des vassaux n'ayant pas droit au chapitre.

La deuxième composante du modèle occidental-centré est la soumission totale de ceux qui se sont déclarés alliés aux intérêts de la superpuissance, notamment les États-Unis et les élites mondiales qui les soutiennent. Il n'y a pas de démocratie, il n'est pas permis à quiconque de défendre ses intérêts. Les efforts de l'Allemagne pour développer son économie au prix de ressources énergétiques russes bon marché en sont un exemple notable. Ils ont été froidement ignorés et les gazoducs russes ont tout simplement été détruits : achetez notre GNL trois fois plus cher et restez tranquilles ! En outre, une « guerre jusqu'à la victoire » en Ukraine est imposée à tous les alliés de l'Europe occidentale, qu'il s'agisse ou non de leurs intérêts nationaux.

Poursuivons. Le concept occidental de démocratie n'est pas ouvert au débat, et les différences entre les pays, les identités culturelles, les coutumes et les valeurs ne sont pas prises en compte. Tout le monde reçoit la même prescription, qui ne peut être modifiée – le cadre est unique et est déclaré être la plus grande réalisation de l'humanité. Toute divergence est passible de sanctions et de poursuites devant la Cour pénale internationale, qui établit de fait un code pénal universel qui, pour des raisons obscures, doit prévaloir sur le droit national. L'égalité des sexes doit s'accompagner de protections obligatoires des droits des minorités sexuelles. Pourquoi sexuelles ? Personne n'offre d'explication ; c'est tout simplement comme ça. Pourtant, comme l'expérience l'a montré, notamment en Ukraine, les droits des minorités nationales peuvent être écrasés en toute impunité, jusqu'à l'interdiction de la langue et de la culture nationales, l'expulsion du clergé du temple et l'effacement de la mémoire nationale.

Examinons maintenant les aspects économiques. Le discours occidental postule que si votre pays développe des institutions démocratiques au sens occidental du terme, il doit forcément se porter bien sur le plan économique. Et si ce n'est pas le cas ? Le FMI et la Banque mondiale se précipitent alors à votre secours. Mais il s'avère que ces prêts sont accordés à des taux d'intérêt élevés et ont un « effet de levier » relativement court, ce qui signifie que vous êtes tenu de rembourser la dette rapidement, et que si vous n'avez pas le temps, la dette ne sera pas nécessairement restructurée et ne sera certainement jamais effacée, mais de nouvelles conditions défavorables vous seront plutôt imposées. Tous ces prêts vous empêcheront de développer vos propres activités, mais ils maintiendront votre marché ouvert aux marchandises et aux capitaux occidentaux, ce qui maintiendra votre dépendance à l'égard des pays occidentaux dans d'autres domaines ainsi qu'en termes de technologie. Il est peu probable que quelqu'un développe une production de haute technologie dans votre pays ; au lieu de cela, ils seront préoccupés par la façon de pomper rapidement et à peu de frais vos ressources. L'Europe, qui s'est vue privée des ressources russes et qui cherche maintenant des alternatives, a désespérément besoin de ces ressources, en particulier de pétrole et de gaz. C'est pourquoi les Européens n'aspirent pas à construire des installations de transformation sur le sol africain, du moins pas des installations profitant aux Africains.

Il en va de même pour la monnaie unique africaine. Le sort de Mouammar Kadhafi, qui voulait adopter le dinar-or pour l'ensemble du continent, est très révélateur. Le meilleur modèle pour les pays occidentaux est la zone du franc CFA, dans laquelle 70% des finances de 14 États africains, principalement membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sont détenues par des banques françaises. Pourtant, chacun de ces pays ne peut retirer ces fonds qu'en théorie, puisqu'il n'y a pas de précédent.

On nous répondra peut-être que l'Occident reste le leader économique et technologique mondial, qu'il est l'émetteur, représenté par la Réserve fédérale américaine, de la principale monnaie mondiale, le dollar, qui est utilisé dans 42% des règlements, alors que le yuan n'est utilisé que dans 2% des transactions commerciales mondiales et que le PIB de la Russie ne représente que 2% du PIB mondial. Ces données sont toutefois trompeuses, car il est évident pour tout le monde que le modèle occidental de capitalisme financier est à bout de souffle, que le dollar est imprimé sans discernement au même rythme que dans certains pays africains et qu'il n'est soutenu que par la « parole d'honneur » de Washington (rappelez-vous quand George H. W. Bush a dit : « Lisez sur mes lèvres »), la dette nationale des États-Unis a dépassé le seuil insondable des 30 000 milliards de dollars et les pays occidentaux consomment plus de 40% du PIB mondial, en produisant beaucoup moins de matières premières mais beaucoup plus de services financiers sous la forme de transactions purement spéculatives. Contrairement au yuan, qui est riche en biens à part entière produits dans l'Empire céleste, l'utilisation par la Russie de la monnaie chinoise (renminbi), qui a fait l'objet d'un accord lors de la visite du président Xi Jinping en Russie, la rend beaucoup plus attrayante pour les règlements internationaux, car Moscou est la source de 20% des hydrocarbures mondiaux et un producteur d'une gamme variée de biens militaires et civils.

Par Oleg Pavlov
Réseau international - 30 mars 2023

DANS LA DOULEUR, MAIS AVEC COURAGE ET ESPOIR

Cisjordanie occupée et Gaza commémorent la Journée de la Terre palestinienne

Le peuple palestinien a commémoré jeudi le 47e anniversaire de la Journée de la Terre, célébrée le 30 mars de chaque année, en hommage à la lutte contre l'oppression des colons israéliens et à l'appel à la liberté, à la justice et à l'égalité.

Quelques milliers de personnes ont manifesté jeudi dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Qods-Est occupées pour commémorer la Journée de la Terre, qui a été déclarée en souvenir des événements du 30 mars 1976, lorsque la population palestinienne s'est révoltée contre la décision de l'entité sioniste de confisquer de grandes quantités de terres palestiniennes. Selon des sources d'information, des centaines de Palestiniens ont défilé sur leurs terres près de la clôture, à l'est de la ville de Gaza, pour marquer la Journée de la Terre, en portant des drapeaux palestiniens et en scandant leur droit au retour sur leurs terres, garanti par la communauté internationale. Les sources ont ajouté que l'armée israélienne a tiré de nombreuses balles réelles et des gaz lacrymogènes sur les manifestants.

Des sources médicales ont déclaré que cinq Palestiniens ont été blessés, dont trois ont reçu des balles de l'armée israélienne. Elles ont ajouté qu'au moins 100 Palestiniens souffraient des effets graves de l'inhalation de gaz lacrymogènes.

La Journée de la Terre palestinienne fait référence aux événements de mars 1976, lorsque six citoyens palestiniens ont été tués et des centaines d'autres blessés par l'armée israélienne alors qu'ils manifestaient contre la confiscation par «Israël» de leurs terres dans la région de Galilée. Ce jour-là, les Palestiniens - appelés «Arabes de 48» - se sont déclarés partie prenante du peuple palestinien et de sa lutte

Par AlAhed avec PressTV

Burkina Faso : limogeage du Chef d'état-major général des armées, David Kabré

Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a limogé vendredi soir, le Chef d'état-major général des armés, David Kabré, ainsi que le chef d'état-major de l'armée de terre, Adam Néré, selon des décrets lus à la télévision publique burkinabè (RTB).

Selon un premier décret, le colonel-major Célestin Simporé, est désigné Chef d'état-major général des armées en remplacement du colonel-major David Kabré. Le colonel Simporé était, jusque-là, à la tête du Commandement des Opérations du théâtre national (COTN).

Il sera secondé par le colonel Moussa Diallo, nommé par un deuxième décret, Chef d'état-major général adjoint des armées. Le capitaine Ibrahim Traoré, a nommé, via un troisième décret, le colonel Théophile Nikiéma, Chef d'état-major de l'armée de terre.

Il remplace à ce poste le colonel Adam Néré.

Les raisons de ces changements à la tête de l'armée burkinabè n'ont pas été communiquées par le capitaine Traoré. Par ailleurs, et dans une note rendue publique, ce vendredi, l'armée burkinabè a indiqué qu'elle a lancé des offensives contre les groupes armés terroristes dans plusieurs régions du pays. Elle dit avoir débuté une vaste opération contre le « Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans » (GSIM), un groupe armé terroriste, dans la zone de Nassoumbou dans le Sahel burkinabè.

AA / Ouagadougou / Dramane Traoré

Mots Croisés

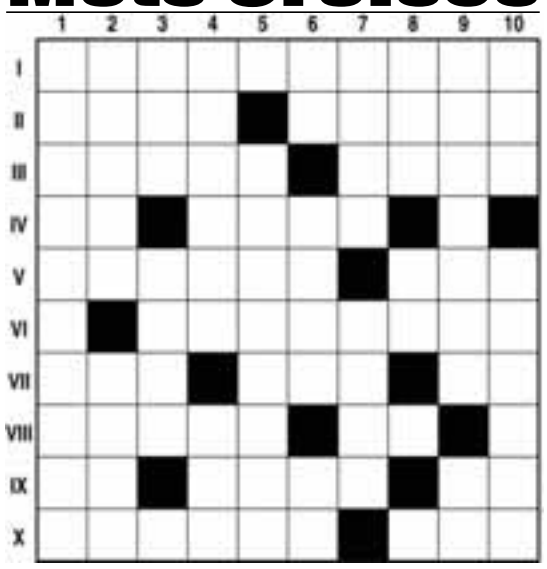

Horizontalement :
I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur. III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit. VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne. En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or). IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

Verticalement :
1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents. 3. Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bêtas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.

Les mots fléchés

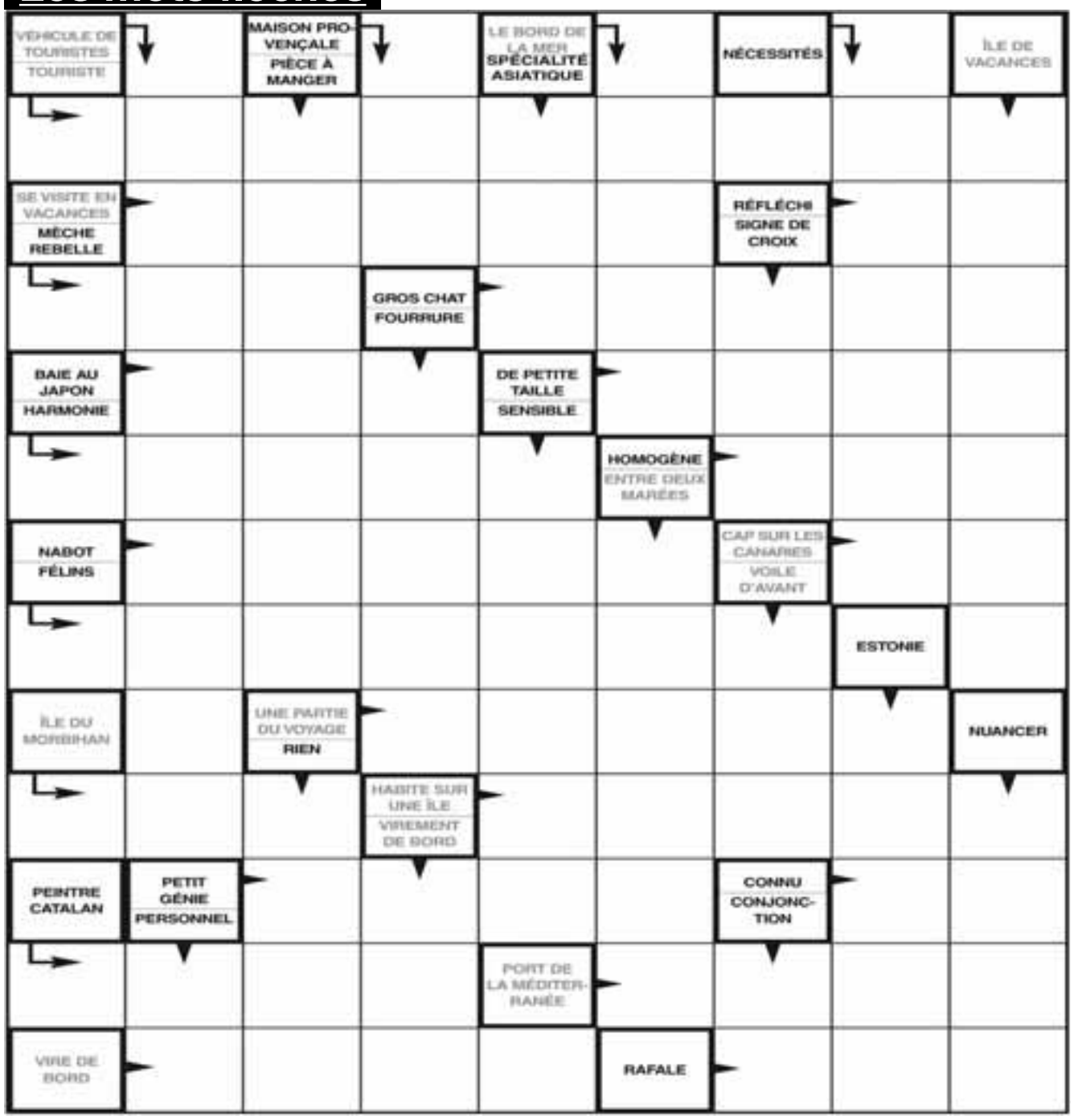

Anagrammes

STIPULE	PULISTE
OUTILLEE	TOILEUTE
DOUCHIERE	CHIEROUDE
SCENARIOS	CARISONES
OLIVETTES	VOLETTIES
JUCHAIENT	CHAIJUENT
LAVANDIERE	VANDIERELA

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRECEDENTS

Horizontalement :
Contemplations. Ii. Ode. Iena. Sais. Iii. Severement. Epee. Iv. Eserine. Ees. Ogn. V. Teu. Tenter. Iles. Vi. Tt. Sort. Noe. Vii. Eb. Rivales. Dome. Viii. Agira. Ir. Penal. Ix. Ile. Enterre. Li. X. Elne. Tonicite. Xi. Adule. Sb. Nippe. Xii. Adresse. Lutte. Xiii. Lee. Bre. Rites. Xiv. Bs. Pli. Re. Ire. Xv. Juliette. Etes.

Verticalement :
1. Cosette. Ie. Alba. 2. Odesetballades. 3. Neveu. Gendre. 4. Er. Sri. Eue. Nu. 5. Ecritoire. Lsd. 6. Enervantes. Pi. 7. Pimenta. To. Eble. 8. Lee. Liens. Rit. 9. Anneeterrible. 10. Tater. Rc. Re. 11. Peintre. 12. Ose. Iode. Titi. 13. Napoleonlepetit. 14. Siege. Mai. Ere. 15. Sensuel. Fesses.

MOTS MÊLÉS N° 16

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°15 :
La phrase-mystère est : DROIT DE VOTE

ANGLE	GALAXIE	NEPTUNE
APESANTEUR	JUPITER	PHASE
COMETE	LUNE	PLANETE
COMPUT	MARS	SAROS
COSMOS	MATIERE	SATELLITE
ESPACE	MERCURE	SATURNE
ETOILE	METEORE	SOLEIL
FUSEE	NAVETTE	UNIVERS
	NEBULEUSE	VENUS

M	C	O	N	S	O	M	S	O	C	S	T
S	A	M	E	R	C	U	R	E	S	O	U
G	T	R	E	U	E	T	E	N	A	L	P
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R	E	M
L	N	H	T	A	O	I	I	T	O	I	O
A	U	G	A	I	T	S	V	P	S	L	C
X	F	N	L	S	L	U	U	E	U	L	O
I	U	E	E	E	E	L	R	N	R	J	M
E	S	U	E	L	U	B	E	N	E	S	E
L	E	A	N	A	V	E	T	T	E	V	T
M	E	T	E	O	R	E	S	P	A	C	E
T	I	E	R	E	I	T	A	M	O	S	N

ALGER : ARRESTATION DE TROIS PERSONNES ET SAISIE DE DOUZE QUINTAUX DE VIANDE AVARIÉE À EL HARRACH

Trois personnes ont été arrêtées et 12 quintaux de viande avariée ont été saisis, lors d'une opération effectuée par les éléments de la Sûreté d'Alger, en raison du non-respect des normes d'hygiène et de conservation, indique un communiqué de ses services, rendu public hier. « Agissant sur la base d'une information recueillie par les services opérationnels de la Sûreté d'El Harrach, les services de l'inspection du commerce et de la répression des fraudes d'El Harrach ont contrôlé plusieurs boucheries où les propriétaires stockaient des abats destinés à la vente sans aucun respect des normes d'hygiène », a précisé le communiqué. « A l'issue des analyses, des quantités considérables de viandes rouges, d'intestins et d'abats ont été saisies par les agents du bureau de la santé et d'hygiène relevant de la mairie d'El Harrach, étant impropres à la consommation », a ajouté le communiqué. « Il a été procédé à la saisie de plus de 12 quintaux de viandes ne répondant pas aux normes d'hygiène et de conservation ainsi qu'à l'arrestation de 3 individus en flagrant délit d'exposition de la vie d'autrui au danger », a conclu le communiqué.

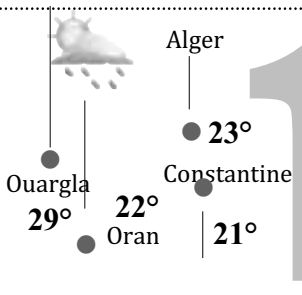

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:53	12:51	16:26	19:13	20:38

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//JEUDI 13 AVRIL 2023 // N°536 //PRIX 20 DA

ANP

8 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 16.514 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar...

Huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes, durant la période du 5 au 11 avril, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté (08) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national », précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans le pays, « des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (21) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à (04) quintaux et (62) kilogrammes de kif traité, et saisi (101.107) comprimés psychotropes ». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, « des détachements de l'ANP ont intercepté (216) individus et saisi (18) véhicules, (102) groupes électrogènes et (36) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », alors que « (31) autres individus ont été arrêtés et (02) fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à (37) tonnes et (13.6) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». De même, « les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (16.514) litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar », indique le communiqué. D'autre part, « les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (159) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (456) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national ». Ces opérations, s'inscrivant dans « la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme », ont abouti à des « résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », note le bilan opérationnel du MDN.

R.N.

EXPORTATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PAR VOIE MARITIME VERS L'EUROPE :

«Préparatifs et études en cours»

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, mardi 11 avril, à El Bayadh, que les préparatifs et études sont en cours pour l'exportation de l'énergie électrique par voie maritime vers l'Europe. En marge de l'inauguration de la station mobile de production de l'électricité via le gaz (20 mégawatts) dans la zone agricole « Dhayat El Bagra » dans la commune de Brizina, le ministre a déclaré à la presse que « l'Algérie est devenue un pôle majeur dans la production de l'électricité, avec 25.000 mégawatts produits, ce qui en fait un des pays leaders au bassin méditerranéen dans la production d'électricité ». Il a indiqué que « des préparatifs, des études et des démarches sont en cours avec des partenaires européens pour l'exportation de l'électricité vers l'Europe et faire de cette opération une réussite ». « L'énergie électrique destinée à l'exportation vers l'Europe sera produite par le gaz naturel mais également par les futures centrales solaires, qui joueront un rôle important dans l'exportation d'énergie propre vers l'Europe », a-t-il dit. Dans un autre contexte, s'agissant du projet du gazoduc provenant du Nigeria, passant par le Niger et l'Algérie pour atteindre l'Europe, M. Arkab a souligné que les études concernant cette ligne sont « à un stade très avancé », faisant observer que seulement 1.800 sur 4.000 kilomètres restent à réaliser de cette ligne, répartie entre les trois pays. « La concrétisation de cet important oléoduc constituera un élément majeur de la coopération entre les pays africains dans le domaine de l'énergie », a estimé le ministre de l'Energie et des Mines. Par ailleurs, il a indiqué que des opérations d'exploration gazière dans les eaux territoriales algériennes du bassin méditerranéen sont en cours et sont prises en charge par Sonatrach, dans le cadre du programme de développement du groupe, en coordination avec des partenaires étrangers. Lors de sa visite à El Bayadh, le ministre a inspecté, dans la zone agricole « Dhayat El Bagra», dans la commune de Brezina, la station mobile de production de l'électricité à travers le gaz (20 mégawatts), réalisée par Sonelgaz pour un coût global de plus de 232 millions DA. Grâce à cette station, la couverture des zones agricoles de Brezina sera assurée, notamment le périmètre agricole de la région dont la superficie totale dépasse 200.000 hectares, selon les explications recueillies sur place. Le ministre a souligné que cette station « réalisée en un temps court par des compétences algériennes, devra donner un grand service à l'extension agricole de la région, et par là même assurer son développement ». Mohamed Arkab a ajouté que cet acquis constituera « une pierre angulaire » pour la réalisation d'autres stations de production d'électricité à travers des turbines et de l'énergie solaire destinée au secteur agricole dans d'autres wilayas du pays. Pour sa part, le président-directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a souligné, en marge de la visite, que le nombre total des exploitations agricoles recensées jusqu'à présent pour le raccordement au réseau d'électricité à travers le pays est estimé à 62.000 exploitations qui seront raccordées, et que ce nombre devra augmenter.

Jusqu'à présent, 31.000 exploitations ont été raccordées au réseau d'électricité agricole à travers le pays et il est prévu que 48.000 exploitations seront raccordées à ce réseau avant la fin de cette année, en attendant l'achèvement avant la fin du semestre en cours du raccordement de 36 zones industrielles aux réseaux d'électricité et du gaz, a-t-il ajouté.

R.N.